

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 3035

5 novembre 2015

SOMMAIRE

Abalone	145647	AXD Holding S.A.	145674
Abira Holding S.A.	145648	BAE Systems Applied Intelligence (Luxembourg) S.à r.l.	145679
Accuracy Worldwide S.Coop.SA	145648	Bankinter Luxembourg S.A.	145674
Adagium S.A.	145660	BlueBay Event Driven Credit Investments (Luxembourg) S.à r.l.	145678
Agapa S.à r.l.	145660	Bluecalor	145678
ALM Zhailjau Property II	145648	Bluecalor	145678
Alphabiofilms S.A.	145660	Bluere Investment Limited, S.à r.l.	145666
Alterio S.à r.l.	145634	Bohemia Interactive S.à r.l.	145679
Altfin Luxembourg SV	145660	Brandenburg Properties 1 S.à r.l.	145679
Amigo Invest S.A.	145661	B & S	145674
Andes S.A.	145661	Community Investing Fund	145661
ANNA Real Estate 1 S.à r.l.	145661	Ex Var MGP S.à r.l.	145647
ANNA Real Estate 2 S.à r.l.	145661	Faroe Investments Andover S.à.r.l.	145674
AOC S.à r.l.	145662	Fideres Capital I GP S.à r.l.	145679
Architekturbüro Heinerscheid GmbH	145662	Global Investment Group	145672
Architekturbüro Scharf S.à r.l.	145662	Green S.A.	145659
Arend-Fischbach S.à.r.l.	145663	Inca S.à r.l.	145662
Arte & Livro S.à r.l.	145666	Invista Real Estate Opportunity Fund Woolwich S.à r.l.	145663
Art Works Sàrl	145666	RMI Investments S.à r.l.	145665
Asia Finance S.A. SPF	145666	WB Properties	145636
Asmont S.A.	145667	West End Building Material S.à.r.l.	145673
Asmont S.A.	145667	Xanor Capital S.A.	145680
Asmont S.A.	145667	XI Europa Luxco II S.à r.l.	145678
ASO Lux 2 S.à r.l.	145667	Yannick S.à r.l.	145680
Au Bonheur des Dames Chez Christiane, S.à r.l.	145672	Yavuzyigit S.à r.l.	145680
Auto Red-Line Pneus S.à r.l.	145673	Ysis S.A.	145680
Avalanche S.A.	145673		
Avico Junk S.à r.l.	145673		

Alterio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 147.827.

In the year two thousand and fifteen, on the third of August,

Before Us, Maître Marc Loesch, civil law notary residing in Mondorf-les-Bains, Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PORTOBELLO CAPITAL II LP, a limited partnership incorporated under the laws of Guernsey whose registered office is at 1, Royal Plaza, Royal Avenue, GY1 2HL St Peter Port, Guernsey, registered with the United Kingdom Companies House under number LP 10774, acting by its managing general partner NICE HARBOUR (GP) II LIMITED, holder of 100% of the shares of the Company (the "Sole Shareholder"),

represented by Mrs. Khadigea KLINGELE, senior legal counsel, with professional address in Mondorf-les-Bains, by virtue of proxy under private seal given in Guernsey on 29 July 2015.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to state that it holds 100% of shares of "Alterio S.à r.l.", a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 147.827 and incorporated by a deed of Maître Carlo WERSANDT, civil law notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph Wagner, civil law notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg on August 18, 2009, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* under number 1833, on September 22, 2009 (the "Company").

The articles of association of the Company have been amended for the last time by a notarial deed of Maître Jean-Paul MEYERS, civil law notary then residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, on October 29, 2014, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* under number 3771 dated 8 December 2014.

The Sole Shareholder declared and requested the notary to record the following:

First resolution

The Sole shareholder RESOLVES to approve the interim financial statements of the Company for the period from 1st January 2015 to the date of the present resolutions.

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to grant discharge to the members of the board of managers ("*conseil de gérance*") of the Company with respect to the performance of their duties for the period from 1st January 2015 to the date hereof.

Third resolution

In compliance with articles 141-151 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the "Law"), the Sole Shareholder RESOLVES to dissolve the Company and to put it into liquidation.

Fourth resolution

The Sole Shareholder RESOLVES to appoint as liquidator ("*liquidateur*") of the Company:

Travis Liquidations S.à r.l., a company duly organised and existing under the laws of Luxembourg, with its registered office at 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Liquidator"), recorded with the Registrar of Companies of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, under the number B 191 322.

The aforesaid Liquidator has to realise all of the assets and liabilities of the Company. The Liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company, especially the interim financial statements drawn up as at the date of the present resolutions.

The Liquidator may under its own responsibility and regarding special or specific transactions, delegate such part of its powers as it may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidator binds validly and without limitation the Company in the process of being liquidated.

The Liquidator has the authority to perform and execute all transactions provided for in Articles 144 and 145 of the Law, without specific authorisation therefore from the general meeting of the Sole Shareholder.

The Liquidator may pay advances on the liquidation surplus after having paid the debts or made the necessary provisions for the payment of the debts or it may transfer all assets and liabilities of the Company to its sole shareholder upon commitment of the latter to pay any debts incurred presently or in the future.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of the present deed, is approximately two thousand euro (EUR 2,000.-).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present deed was drawn up in Mondorf-les-Bains, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known by the notary by name, surname, civil status and residence, the said proxyholder signed together with the undersigned notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le trois août,

Par devant Maître Marc Loesch, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PORTOBELLO CAPITAL II L.P., une limited partnership de droit de Guernesey, immatriculée auprès du United Kingdom Companies House sous le numéro LP 10774, ayant son siège social au 1, Royal Plaza, Royal Avenue, GY1 2HL St Peter Port, Guernesey, agissant par le biais de son managing partner NICE HARBOUR (GP) II LIMITED, détenteur de 100% des parts sociales de la Société (l'«Associée Unique»),

représentée par Madame Khadigea KLINGELE, juriste sénior, ayant son adresse professionnelle à Mondorf-les-Bains, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à elle délivrée à Guernesey en date du 29 juillet 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, agissant, ès-qualité, a requis le notaire instrumentant d'acter qu'elle détient 100% des parts sociales de «Alterio S.à r.l.» une société à responsabilité limitée existant sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 147827, constituée suivant un acte reçu par Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 18 août 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1833 du 22 septembre 2009 (la «Société»).

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Jean-Paul MEYERS, notaire alors de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, daté du 5 août 2014, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 3771 du 8 décembre 2014.

L'Associée Unique déclare et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution

L'Associée Unique DECIDE d'approuver les états financiers intérimaires de la Société du 1^{er} janvier 2015 jusqu'au jour des présentes résolutions.

Seconde résolution

L'Associée Unique DECIDE d'accorder décharge aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'accomplissement de leurs mandats pour la période allant du 1^{er} janvier 2015 jusqu'à ce jour.

Troisième résolution

Conformément aux articles 141-151 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Associée Unique DECIDE de dissoudre la Société et de procéder à sa mise en liquidation volontaire.

Quatrième résolution

L'Associée Unique DECIDE de nommer en tant que liquidateur de la Société:

Travis Liquidations S.à r.l., une société existant sous les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (le «Liquidateur»), inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 191 322.

Le Liquidateur, prénommé, a la mission de réaliser tout l'actif et d'apurer le passif de la Société. Le Liquidateur est dispensé de l'obligation de dresser un inventaire et peut à ce titre se référer pleinement aux écritures de la Société sur la comptabilité de la Société, en particulier les états financiers intérimaires au jour des présentes résolutions.

Le Liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires.

Le Liquidateur peut engager valablement et sans limitation la Société en cours de liquidation.

Le Liquidateur dispose du pouvoir pour toutes les opérations prévus aux Articles 144 et 145 de la Loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisé par l'Associée Unique.

Le Liquidateur peut payer des avances sur le boni de liquidation après avoir payé les dettes ou avoir fait les provisions nécessaires pour le paiement des dettes ou il peut transférer tout l'actif et le passif de la Société à son associé unique sur accord de ce dernier de payer toutes les dettes actuelles encourues ou futures.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mises à sa charge en raison des présentes est évalué à deux mille euros (EUR 2.000,-).

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version en langue française. A la demande de la même partie comparante, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Mondorf-les-Bains, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, qualité et demeure, cette dernière a signé l'original du présent acte avec le notaire instrumentant.

Signé: K. Klingele, M. Loesch.

Enregistré à Grevenmacher A.C., le 5 août 2015. GAC/2015/6808. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Pour expédition conforme,

Mondorf-les-Bains, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155197/127.

(150171216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

WB Properties, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 200.030.

— STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-seventh day of August.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Partners Group Real Estate Secondary 2013 (EUR) S.C.A., SICAR, a partnership limited by shares (société en commandite par actions) organized as an investment company in risk capital (société d'investissement à capital risque) under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 180.472 ("PG 1"), acting through its managing general partner Partners Group Management III S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 2, rue Jean Monnet, L- 2180 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 163.994;

Partners Group Real Estate Secondary 2013 (USD) A, L.P. Inc., a limited partnership organized under the laws of Guernsey, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey and registered with the Guernsey Registry under number 1781 ("PG 2");

Partners Group Real Estate Secondary 2013 (USD) C, L.P. Inc., a limited partnership organized under the laws of Guernsey, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey and registered with the Guernsey Registry under number 1782 ("PG 3");

Partners Group Global Real Estate 2011, L.P., a limited partnership organized under the laws of Scotland, having its registered office at Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernsey and registered with the Register of Limited Partnerships in Scotland under number 7932 ("PG 4"); and

Peaksid WB Partnership S.C.S., a limited partnership (société en commandite simple) organized under the laws of Luxembourg, having its registered office at 18-20, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, acting through its managing general partner Peaksid Capital Advisors S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 18-20, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg and registered with the Luxembourg trade and Companies Register under number B 182.754 (the "Peaksid");

all duly represented by Ms. Emma Massicard, avocat, having her professional address at 37A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by virtue of five (5) powers of attorney given under private seal.

The said powers of attorney, initialed “ne varietur” by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to this deed for registration purposes.

Such appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Title I. Denomination, Object, Duration, Registered office

Art. 1. Form, Corporate name. There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of “WB Properties” (hereinafter the “Company”), which shall be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular by the Act of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (hereinafter the “Act”), as well as by these articles of association (hereinafter the “Articles”).

Art. 2. Registered office. The registered office of the Company is established in the municipality of Luxembourg. The manager or, should there be two or more managers, the board of managers is authorised to transfer the registered office of the Company to another address within the municipality of Luxembourg.

The registered office of the Company may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The Company may have offices and branches both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object. The object of the Company is to acquire and hold interests, in any form whatsoever, in other companies or organisations, present or future, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad. The Company may also, in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, enter into the following transactions:

- to perform for itself all financial management transactions;
- to establish companies or organisations, to acquire holdings in them, by contribution, transfer, merger or in any other form whatsoever;
- to engage in or participate in any financing, consignment, loan, pledge, guarantee or deposit transactions, to grant securities, for itself or for the account of third parties, including companies of the group to which it belongs, in order to secure its own obligations or the obligations of any person or company whatsoever;
- to lend money in any form whatsoever to companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, to obtain or grant any form of credit facility;
- to borrow under any forms, terms and conditions and, in particular, to issue bonds and preferred equity certificates, whether convertible or not, of any kind; and
- to perform studies and provide technical, legal, accounting, financial, commercial and administrative or directorial assistance services, for the account of the companies or organisations in which it directly or indirectly has a holding, or for the account of third parties.

More generally, within the limits of its objects, the Company may perform all commercial or financial transactions, as well as all transactions relating to real estate or personal property.

It is understood, however, that the Company will not enter into any transaction that might cause it to engage in any activity that might be considered as a regulated activity in the financial sector without the requisite authorisation.

Art. 4. Term. The Company is incorporated for an unlimited term.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. Share capital. The share capital is set at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares, having a nominal value of one euro cent (EUR 0.01) each, fully paid-up.

In addition to the issued share capital, a premium account may be set up into which any premium paid on any share in addition to its value is transferred. The amount in the premium account may be used to provide for the payment of any shares that the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.

Convertible instruments issued or to be issued by the Company may be stapled to the Company's shares, in accordance with the terms and conditions of such convertible instruments.

Art. 6. Amendments to the share capital. The share capital may be changed at any time by decision of the sole shareholder (where there is only one shareholder) or by a decision of the shareholders' meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 7. Shareholders' rights to distributions. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares issued.

Art. 8. Indivisibility of shares. Vis-à-vis the Company, the Company's shares are indivisible and only one owner is allowed per share. Joint owners must appoint a single person as their representative vis-à-vis the Company.

Art. 9. Transfers of shares & Register of shareholders. The Company's shares are freely transferable among shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders acting in a general meeting, representing at least three quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the other shareholders acting in a general meeting and representing at least three quarters of the share capital held by the surviving shareholders. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Any shareholder who transfers, sells, assigns, pledges or otherwise relinquishes one or more of his/her/its shares in the capital of the Company to a third party (or to the Company in the case of a redemption) shall transfer a same proportion of his/her/its convertible instruments stapled to such shares, if any, to that same third party (or the Company, as applicable), in accordance with the terms and conditions of the concerned convertible instruments.

Transfers of shares shall not be valid vis-à-vis the company or third parties until they shall have been notified to the company or accepted by it in accordance with the provisions of article 1690.

A register of shareholders shall be kept at the registered office and may be examined by any shareholder during normal working hours upon request.

Art. 10. Redemption of shares. The Company shall have power, subject to strict compliance with the provisions of the Act, to acquire shares in its own capital.

Title III. Management

Art. 11. Management. The Company will be managed by at least one manager. If more than one manager is to be appointed, the managers will form a board of managers, mandatorily divided into two categories of managers, respectively denominated "Class A Managers" and "Class B Managers".

The manager(s) need not be a shareholder(s) of the Company. In the case where there is only one manager, this sole manager has all the powers of the board of managers.

In the case where there is more than one manager, each manager shall be appointed and designated as either a Class A Manager or Class B Manager, and his or her remuneration shall be determined, by resolution of the general meeting of shareholders adopted on a simple majority of the votes cast, or of the sole shareholder (as the case may be). The remuneration of the manager(s) can be modified by resolution passed on the same majority conditions.

Managers shall be re-eligible. In the event of a vacancy in the office of a manager, the general meeting of the shareholders of the Company shall be convened as soon as possible.

The general meeting of shareholders or the sole shareholder (as the case may be) may, at any time and ad nutum, remove and replace any manager.

Where there are two or more managers, the decisions of the managers are taken by meeting of the board of managers.

The board of managers shall appoint from among its members a chairman which in case of tie vote, shall not have a casting vote. The chairman shall preside over all meetings of the board of managers. In case of absence of the chairman, the board of managers shall be chaired by one of the managers present and appointed for that purpose. The board of managers may also appoint a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers or for such other matter as may be specified by the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance of the time set for such meeting, except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minutes of the meeting.

Any convening notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be discussed.

Convening notices can be given to each manager by word of mouth, in writing or by facsimile, telegram, email, telex or by any other suitable communication means.

The notice may be waived by the consent of each manager transmitted in writing, by facsimile, telegram, email, telex or by any other suitable means of communication.

Notice shall be deemed waived by any manager attending the meeting in person or represented at said meeting.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a resolution previously adopted by the board of managers.

The meetings of the board of managers shall be held at the registered office of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg as the board of managers may from time to time determine. Meetings of the board of managers shall not be held outside the Grand Duchy of Luxembourg.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by facsimile, telegram, email, telex or any other suitable communication means, another manager as his proxy.

A manager may represent more than one manager.

The managers may participate in a board of managers meeting by telephone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Participation in a meeting by these means is deemed equivalent to participation in person at such meeting.

Votes may also be cast by facsimile, telegram, email, telex or by any other suitable communication means, provided that, in the last case, the vote is confirmed in writing.

The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented, including at least one Class A Manager and one Class B Manager.

Decisions of the board of managers are adopted by a majority of the managers participating at the meeting or duly represented thereat provided that at least one Class A Manager and one Class B Manager approved the resolutions.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which shall be signed by the managers who attended the meeting.

Any transcript of or excerpt from the minutes shall be signed by the chairman or one Class A Manager and one Class B Manager.

Resolutions in writing approved unanimously and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at a managers' meeting and shall bear the date of the last signature.

In such cases, written resolutions can either be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Written resolutions may be transmitted by ordinary mail, facsimile, telegram, email, telex or any other suitable telecommunication means.

Art. 12. Powers of the managers. All powers not expressly reserved by the Act or these Articles to the general meeting of shareholders or to the sole shareholder (as the case may be) fall within the competence of the board of managers, or of the sole manager (as the case may be).

In dealing with third parties, the sole manager or where there are two or more managers, the board of managers, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects, provided the terms of these Articles shall have been complied with.

Art. 13. Representation of the Company. The Company shall be bound by (i) the sole signature of its sole manager or, should there be two or more managers, (ii) the joint signature of a Class A Manager and a Class B Manager, or (iii) the single or joint signature of any person or persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers.

Art. 14. Sub-Delegation and agent of the managers. The board of managers or the sole manager (as the case may be), may from time to time sub-delegate his or her or its powers for specific tasks to one or several ad hoc agent(s) who need not be a shareholder(s) or manager(s) of the Company.

The board of managers, or the sole manager (as the case may be), will determine the powers, duties and remuneration (if any) of its agent(s), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his or her or their agency.

Art. 15. Remuneration of managers. The remuneration of any manager that may be appointed at a later date in addition to or in the place of any of the first managers will be fixed in a resolution adopted by the general meeting of shareholders or by the sole shareholder (as the case may be).

Art. 16. Liabilities of the managers. The manager or managers (as the case may be) does/do not by reason of his or her or their position assume any personal liability in relation to any commitment validly made by him or her or them in the name of the Company, provided that such commitment is in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Act.

Title IV. General meetings of shareholders

Art. 17. Powers of general meetings of shareholder(s). The single shareholder assumes all the powers conferred to the general shareholder's meeting.

Should there be two or more shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of shares he or she or it owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his or her or its shareholding. Each share shall give right to one vote at the general meeting of shareholder(s).

Unless resolutions are taken in accordance with article 17 paragraph 9, resolutions of the shareholders shall be adopted at a general meeting of shareholders (each a "General Meeting").

The shareholders may be convened to a General Meetings by the board of managers. The board of managers must convene a General Meeting following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

Written notice of any General Meeting shall be given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, in which case the nature and circumstances of such shall be set out in the notice. However, any shareholder who is present at any General Meeting shall be deemed to have received a valid notice.

A shareholder may procure his or her or its representation at any general meeting of shareholders by a proxy given to a proxy holder, who need not be a shareholder, (or, if the shareholder is a legal entity, to its legal representative or representatives) provided that the proxy is given in writing, which may be transmitted by facsimile, e-mail, telegram, telex or any other means of written communication.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders representing more than half of the issued share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting, the shareholders shall be convened by registered letter to a second General Meeting and the resolutions shall be adopted at the second General Meeting by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

Resolutions to alter the Articles or to wind up and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders representing at least three-quarters of the Company's issued share capital, subject to the provisions of the Act.

Resolutions of shareholders can, provided that the total number of shareholders of the Company does not exceed twenty-five (25), instead of being passed at a general meeting of shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be served with an explicit draft of the resolutions to be passed, and shall sign the resolutions.

The shareholders shall vote in writing and return their vote to the Company within the timeline fixed by the board of managers. Each manager shall be entitled to count the votes. Such resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of General Meetings shall have the force of resolutions passed at a general meeting of shareholders and shall bear the date of the last signature received prior to the expiry of the timeline fixed by the board of managers.

Any reference in these Articles to resolutions of the general meeting of shareholders shall be construed as including the possibility of written resolutions of the shareholders, provided that the total number of shareholders of the Company does not in such event exceed twenty-five (25).

The General Meetings shall be held at the registered office of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg or at such other place in the Grand Duchy of Luxembourg as the board of managers may from time to time determine. General Meetings shall not be held outside the Grand Duchy of Luxembourg.

Any shareholder may participate in a General Meetings by telephone, videoconference, or any other suitable telecommunication means allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time.

Title V. Financial year, Balance sheet

Art. 18. Financial year. The Company's financial year starts on 1st January and ends on 31st December of each year.

Following the end of each financial year, the Company's financial statements shall be prepared and the manager or, where there are two or more managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, a balance sheet and a profit and loss account.

Each shareholder shall have the right to inspect the books and records of the Company, the above inventory, the balance sheet and the profit and loss account at the Company's registered office.

Art. 19. Allocation and distribution of the profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general costs, depreciation and expenses, represent the net profits. Five per cent (5%) of the net profits shall be set aside for the establishment of the statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

The balance of the net profits may be freely distributed to the shareholder(s) in proportion to his or her or its shareholding in the Company.

The general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits shall be allocated and it may decide to pay dividends from time to time, as in its discretion it believes best suits the corporate purpose and policy of the Company.

In addition, the sole manager or the board of managers, as the case may be, may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the sole manager or the board of managers, as the case maybe, showing that as at a date not older than two months prior to the decision of the sole manager or the board of managers, as the case maybe, sufficient profits are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to unavailable reserves established in accordance with the Act or the Articles.

Title VI. Winding-up, Liquidation

Art. 20. Causes for winding-up. The Company shall not be wound up by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of any one of the shareholders. The Company may be wound up at any time by resolution of the general meeting of shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Art. 21. Liquidation. Upon the winding-up of the Company, its liquidation will be carried out by one or more liquidators, who need not be shareholders, appointed by the shareholder(s), who shall determine their powers and remuneration.

A sole shareholder may decide to wind the Company up and to liquidate it provided that all assets and liabilities of the Company, known or unknown, are transferred to said sole shareholder.

Title VII. Applicable law

Art. 22. Reference is made to the provisions of the Act for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Interim provision

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31st, 2015.

Subscription - Payment

The articles of association having thus been established, the one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares have been subscribed and fully paid up in cash as follows:

Shareholders:	Shares:	Payment:
PG 1	134,000 shares	EUR 1,340.-
PG 2	297,138 shares	EUR 2,971.38
PG 3	734,125 shares	EUR 7,341.25
PG 4	72,237 shares	EUR 722.37
Peakside	12,500 shares	EUR 125.-
TOTAL	1,250,000 shares	EUR 12,500.-

Therefore, the amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is henceforth at the disposal of the Company, evidence of which has been duly given to the undersigned notary.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders adopted the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

Class A Managers:

- Eric Douglas Martinsson, investment professional, born on 17 August 1988 in Stockholm (Sweden), with professional address at Zugerstrasse 57, 6341 Baar-Zug, Switzerland; and
- Fabian Neuenschwander, investment professional, born on 11 December 1980 in Zuerich (Switzerland) with professional address at Zugerstrasse 57, 6341 Baar-Zug, Switzerland.

Class B Managers:

- Karol Maziukiewicz, financial director, born on 10 March 1977 in Elk (Poland), with professional address 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg; and
- Alena Schlunz, general counsel, born on 31 August 1977 in Hamburg (Germany), with professional address at 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

2. The address of the Company shall be at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at one thousand four hundred euro (EUR 1,400.-).

Declarations

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person, it is stated that in case of discrepancy between the English and the French versions, the English version will be prevailing.

WHEREOF, this deed was drawn up in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing person, the proxy-holder signed this deed, together with the notary.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt-septième jour du mois d'août.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

A COMPARU:

Partners Group Real Estate Secondary 2013 (EUR) S.C.A., SICAR, une société en commandite par actions constituée et gouvernée par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à 2, rue Jean Monnet, L- 2180 Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 180.472 ("PG 1"), agissant par son associé

gérant commandité Partners Group Management III S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 163.994;

Partners Group Real Secondary 2013 (USD) A, L.P. Inc., une limited partnership constituée et gouvernée par le droit guernesiais, dont le siège social est établi à Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey et enregistrée auprès du Guernsey Register sous le numéro 1781 ("PG 2");

Partners Group Real Secondary 2013 (USD) C, L.P. Inc., une limited partnership constituée et gouvernée par le droit guernesiais, dont le siège social est établi à Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey et enregistrée auprès du Guernsey Register sous le numéro 1782 ("PG 3");

Partners Group Real Estate 2011, L.P., une limited partnership constituée et gouvernée par le droit écossais, dont le siège social est établi à Tudor House, Le Bordage, St Peter Port, Guernesey et enregistrée auprès du Register of Limited Partnerships in Scotland sous le numéro 7932 ("PG 4"); et

Peaksid WB Partnership S.C.S., une société en commandite simple, constituée et gouvernée par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à 18-20, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 199134 ("Peaksid"), agissant par son associé gérant commandité Peaksid Capital Advisors S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 18-20, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, et enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 182.754;

dûment représentées par Madame Emma Massicard, avocat, demeurant professionnellement au 37A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu de cinq (5) procurations délivrées sous seing privé.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité qui est ainsi constituée:

Titre I^{er} . Forme, Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination. Par la présente, il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de "WB Properties" (ci-après la "Société") qui sera régie par les lois relatives à une telle entité et en particulier la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi"), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les "Statuts").

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la commune de Luxembourg. Le gérant ou, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, le conseil de gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la commune de Luxembourg.

Le siège social de la Société peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les formes requises pour la modification des Statuts.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet social. L'objet de la Société est d'acquérir et détenir des participations dans toutes les sociétés ou entreprises, présents ou futurs, au Luxembourg ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit. La Société peut également, dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, réaliser les opérations suivantes:

- effectuer pour elle-même toutes les opérations de gestion financière;
- établir entreprises ou organismes, acquérir des participations dans leur par contribution, transfert, fusion ou sous toute autre forme que ce soit;
- engager ou participer à toutes opérations de financement, consignation, prêt, gage, garantie ou dépôt, accorder des titres, pour lui-même ou pour le compte de tiers, y compris les sociétés du groupe auquel il appartient, afin de sécuriser ses propres obligations ou les obligations de toutes personnes ou sociétés que ce soit;
- prêter de l'argent, sous quelque forme que ce soit à des sociétés dans lesquelles elle détient une participation ou fait partie directe ou indirecte de la même groupe de sociétés que la Société, à obtenir ou délivrer toute forme de crédit;
- emprunter sous toutes les formes, modalités et conditions et, en particulier, émettre des obligations et des certificats d'actions privilégiées convertibles, si, de toute nature; et
- réaliser des études et fournir les services techniques, juridiques, comptables, services d'assistance financières, commerciales et administratives ou directoriaux, pour le compte des entreprises ou des organisations dans lesquelles il a, directement ou indirectement, une participation, ou pour le compte de tiers.

Plus généralement, dans les limites de ses objets, la Société peut réaliser toutes opérations commerciales ou financières, ainsi que toutes les transactions en rapport avec des biens immobiliers ou des biens personnels.

La Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans une activité pouvant être considérée comme étant une activité réglementée, notamment du secteur financier, sans avoir obtenu l'autorisation nécessaire.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. Capital, Parts sociales

Art. 5. Capital social. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500), représenté par un million deux cents cinquante mille (1.250.000) parts sociales, d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune, entièrement libérées.

En plus du capital social émis, un compte prime d'émission peut être établi sur lequel seront transférées toutes les primes d'émission payées sur les parts sociales en plus de leur valeur comptable. Le solde de ce compte prime d'émission peut être utilisé pour régler le prix des parts sociales que la Société rachète à son (ses) associé(s), pour compenser toutes pertes nettes réalisées, pour distribuer des dividendes à son (ses) associé(s) ou pour affecter des fonds à la réserve légale.

Instruments convertibles émises ou qui seront émises par la Société peuvent être agrafés aux parts sociales de la Société, conformément aux termes et conditions de ces instruments convertibles.

Art. 6. Modification du capital. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique (quand il n'y a qu'un seul associé) ou par une décision de l'assemblée générale des associés délibérant dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Art. 7. Droit de distribution des parts. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 8. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles et un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Transfert des parts et registre des associés. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant au moins les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises à des ascendants, à des descendants ou au conjoint survivant.

Tout associé qui transfère, vend, cède, gage ou se dessaisit autrement d'une ou plusieurs parts sociales de la Société au profit d'un tiers (ou de la Société, en cas de rachat de parts sociales) devra, le cas échéant, transférer, à ce tiers (ou à la Société, en cas de rachat de parts sociales), les instruments convertibles liés à ces parts sociales, conformément aux termes et conditions applicables aux instruments convertibles concernés.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

Art. 10. Rachat des parts sociales. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites prévues par la loi.

Titre III. Gérance

Art. 11. Gérance. La Société est gérée par au moins un gérant. La Société peut décider de nommer plus d'un gérant, les gérants forment un conseil de gérance, obligatoirement divisés en différentes deux classes, à savoir "Gérants de classe A" et "Gérants de classe B", respectivement.

Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés. Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul gérant, ce gérant unique dispose de tous les pouvoirs du conseil de gérance.

Dans le cas où il y a plus d'un gérant, chaque gérant doit être nommé et désigné comme soit un Gérant de classe A soit un Gérant de classe B, et sa rémunération sera déterminée par une résolution de l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas). La rémunération du gérant (s) peut être modifiée par une résolution adoptée par les mêmes conditions de majorité.

Les gérants sont rééligibles. En cas de vacances de postes d'un gérant, les associés seront convoquée dès que possible afin de nommer un nouveau gérant.

Tout gérant peut être révoqué et remplacé à tout moment, ad nutum, par une résolution de l'assemblée générale des associés ou par une décision de l'associé unique, selon le cas.

Lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, les décisions des gérants sont prises en réunion du conseil de gérance.

Le conseil de gérance désignera parmi ses membres un président qui en cas d'égalité de voix, n'aura pas de voix prépondérante. Le président pourra présider toutes les assemblées des conseils de gérance. En cas d'absence du président, le conseil de gérance pourra être présidé par un gérant présent et nommé à cette occasion. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui sera responsable de la conservation des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance ou de l'exécution de toute autre tâche spécifiée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation faite par un gérant.

Pour chaque conseil de gérance, des convocations devront être établies et envoyées à chaque gérant au moins vingt-quatre (24) heures avant la réunion sauf en cas d'urgence, la nature de cette urgence devant être exposée dans le procès-verbal de réunion du conseil de gérance.

Les convocations devront spécifier l'heure et le lieu de la réunion et la nature des affaires à traiter.

Les convocations peuvent être données aux gérants oralement, par écrit ou par fax, télégramme, email, télex ou par tout autre moyen de communication approprié.

Chaque gérant peut renoncer à cette convocation par écrit ou par fax, télégramme, email, télex, ou par tout autre moyen de communication approprié.

Les gérants présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance sont présumés avoir renoncé à leur droit de recevoir une convocation concernant cette réunion.

Les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés.

Une convocation séparée n'est pas requise pour les réunions du conseil de gérance tenues à l'heure et au lieu précisé précédemment lors d'une résolution du conseil de gérance.

Les réunions du conseil de gérance se tiennent au siège de la Société, au Grand-Duché de Luxembourg, ou en tout autre lieu situé au Grand-Duché de Luxembourg, déterminé par le conseil de gérance. Les réunions du conseil de gérance ne peuvent se tenir en dehors du Grand-Duché du Luxembourg.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par fax, télégramme, télex ou tout autre moyen de communication approprié, un autre gérant pour le représenter.

Un gérant peut représenter plusieurs autres gérants.

Les gérants peuvent assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, visioconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

La participation à une réunion du conseil de gérance par de tels moyen équivaut à être présent en personne à cette réunion.

Les votes pourront également s'exprimer par fax, télégramme, email, télex, ou par tout autre moyen de communication approprié, étant entendu que, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

Le conseil de gérance ne peut valablement délibérer et agir que si une majorité de ses membres est présente ou représentée, y compris au moins un Gérant de classe A et un Gérant de classe B.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, à condition que, lorsque les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, au moins un (1) gérant de classe A et un (1) gérant de classe B votent en faveur de la décision.

Les délibérations de chaque réunion du conseil de gérance sont transcrites dans un procès-verbal, signé par les gérants présents. Tout extrait ou copie de procès-verbal devra être signé par le président ou par deux gérants ou, lorsque les plusieurs classes de gérants ont été nommées, par un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Les résolutions écrites approuvées à l'unanimité et signées par tous les gérants auront le même effet que les résolutions prises en conseil de gérance et portent la date de la dernière signature.

Dans un tel cas, les résolutions peuvent être documentées soit dans un seul document, soit dans plusieurs documents ayant le même contenu.

Les résolutions écrites peuvent être transmises par lettre ordinaire, fax, télégramme, email, télex ou tout autre moyen de communication approprié.

Art. 12. Pouvoirs des gérants. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou ces Statuts, à l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas), seront de la compétence du conseil de gérance ou du gérant unique (selon le cas).

Vis-à-vis des tiers, le gérant unique ou, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, le conseil de gérance, aura tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour réaliser et approuver tous actes et opérations en relation avec l'objet social dans la mesure où les termes de ces Statuts auront été respectés.

Art. 13. Représentation de la Société. La Société sera engagée (i) par la seule signature de son gérant unique, et, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, (ii) par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B, ou (iii) par la seule signature ou conjointe de toute personne ou des personnes à laquelle/auxquelles le pouvoir signature a été délégué par le conseil de gérance.

Art. 14. Subdélégation et mandats. Le conseil de gérance ou le gérant unique (selon le cas) peut, au cas par cas, subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc qui ne doivent pas nécessairement être associés ou gérants de la Société.

Le conseil de gérance ou le gérant unique, selon le cas, détermine les pouvoirs et la rémunération de ces mandataires, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 15. Rémunération des gérants. La rémunération des gérants éventuellement nommés postérieurement en plus ou en remplacement des premiers gérants sera déterminée par une résolution adoptée par l'assemblée générale des associés ou l'associé unique (selon le cas).

Art. 16. Responsabilités des gérants. Le gérant ou les gérants (selon le cas) ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relative aux engagements qu'ils prennent au nom de la Société, à condition que ces engagements ne violent ni les Statuts ni les dispositions de la Loi.

Titre IV. Assemblée générale des associés

Art. 17. Pouvoirs de l'assemblée générale. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote proportionnellement au nombre de parts qu'il détient. Chaque part sociale donne droit à un vote à l'assemblée générale.

A moins qu'une décision ne soit adoptée conformément à l'article 17 paragraphe 9 les décisions doivent être adoptées lors d'une assemblée générale des associés (ci-après "Assemblée Générale").

Les associés doivent être convoqué à l'Assemblée Générale par le conseil de gérance. Le conseil de gérance devra convoquer une Assemblée Générale sur requête des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Une convocation écrite est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée. Toutefois, tout associé présent à l'Assemblée Générale sera considéré comme ayant reçu une convocation valable.

Chaque associé est autorisé à se faire représenter à l'Assemblée Générale par un mandataire qui ne doit pas nécessairement être associé, pour autant que ce mandataire soit porteur d'une procuration écrite, qui peut être transmise par télécopie, par courriel, télégramme, télex ou par tout autre moyen de communication écrite.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée à la majorité des votes exprimés, sans tenir compte de la proportion de capital social représentée.

Les résolutions relatives à la modification des Statuts ou à la dissolution et à la liquidation de la Société, ne peuvent être adoptées que par la majorité des associés détenant au moins les trois quarts (3/4) du capital social, conformément aux dispositions de la Loi.

Pour autant que le nombre total d'associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25), les résolutions des associés peuvent être prises par écrit par tous les associés, au lieu d'être prises lors de l'Assemblée Générale.

Dans ce cas, le texte des résolutions à adopter est soumis à chaque associé, qui signera les résolutions. Les associés votent par écrit et doivent retourner leur vote à la Société dans le délai fixé par le conseil de gérance. Chaque gérant peut effectuer le décompte des votes. Ces résolutions prises par écrit, lorsqu'elles sont signées par tous les associés, auront le même effet et la même valeur que des résolutions prises lors d'une Assemblée Générale des associés et porte la date de la dernière signature reçue avant l'expiration du délai fixé.

Toute référence dans ces Statuts à des résolutions de l'Assemblée Générale est considérée comme incluant la possibilité des résolutions des associés prises par écrit, pour autant que le nombre total des associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25).

L'Assemblée Générale se tient au siège de la Société, au Grand-Duché de Luxembourg, ou en tout autre lieu situé au Grand-Duché de Luxembourg, déterminé par le conseil de gérance. L'Assemblée Générale ne peut se tenir en dehors du Grand-Duché de Luxembourg.

Tout associé peut participer à l'Assemblée Générale, par téléphone, visioconférence ou par tout autre moyen de communication approprié permettant à l'ensemble des personnes présentes lors de cette réunion de communiquer à un même moment.

Titre V. Exercice social, Comptes annuels

Art. 18. Exercice social. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le gérant ou, lorsqu'il y a deux ou plusieurs gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société, un bilan et le compte de résultats.

Tout associé aura le droit de prendre connaissance des livres de la Société, de l'inventaire mentionné ci-dessus, du bilan et du compte de résultats au siège social.

Art. 19. Réserve légale et distribution du bénéfice. Les bénéfices bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il est prélevé, chaque année, un montant égal à cinq pour cent (5%) de ce bénéfice net, qui sera affecté à la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être librement distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et peut décider de distribuer des dividendes si elle l'estime opportun au regard de l'objet et de la politique de la Société.

En outre, le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, peut décider de verser des acomptes sur dividende sur la base d'un état comptable établi par le gérant unique ou le conseil de gérance, selon le cas, duquel il doit ressortir qu'à une date ne remontant pas à plus de deux mois avant la décision du gérant unique ou du conseil de gérance, selon le cas, un bénéfice suffisant est disponible pour la distribution, étant entendu que les montants à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social clôturé, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à affecter aux réserves indisponibles constituées conformément à la Loi ou aux Statuts.

Titre VI. Dissolution, Liquidation

Art. 20. Causes de Dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, ou de faillite de son associé unique ou de l'un des associés. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale des associés délibérant dans les formes requises pour la modification des Statuts.

Art. 21. Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par le ou les associés qui détermineront les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation, en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Titre VII. Loi applicable

Art. 22. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents statuts, il est fait référence à la loi.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2015.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les un million deux cents cinquante mille (1.250.000) parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées comme suit:

Les associés:	Les parts sociales:	Le Paiement:
PG 1	134.000 parts sociales	EUR 1.340,-
PG 2	297.138 parts sociales	EUR 2.971,38
PG 3	734.125 parts sociales	EUR 7.341,25
PG 4	72.237 parts sociales	EUR 722,37
Peaksid	12.500 parts sociales	EUR 125,-
TOTAL	1.250.000 parts sociales	EUR 12.500,-

Dès lors, la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500) se trouve dès à présent à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été dûment justifié devant le notaire instrumentant.

Décisions des associés

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés ont adopté les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées gérantes de la Société pour une période indéterminée:

Gérants de classe A:

- Eric Douglas Martinsson, investisseur professionnel, né le 17 août 1988 à Stockholm, (Suède), résidant au 57, Zugerstrasse, 6341 Baar-Zug, Suisse; et

- Fabian Neuenschwander, investisseur professionnel, né le 11 décembre 1980 à Zurich, (Suisse), résidant au 57, Zugerstrasse, 6341 Baar-Zug, Suisse.

Gérants de classe B:

- Karol Maziukiewicz, directeur financier, né le 10 mars 1977 à Elk, (Pologne), résidant au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg; et

- Alena Schluenz, conseiller général, née le 31 août 1977 à Hambourg, (Allemagne), résidante au 18-20, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

2. L'adresse du siège social est fixée au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ mille quatre cents euros (EUR 1.400,-).

Déclarations

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis d'établir le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et de préciser qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Massicard et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 07 septembre 2015. 2LAC/2015/20014. Reçu soixante-quinze euros EUR 75,-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155169/595.

(150170874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 septembre 2015.

Abalone, Société Anonyme.

Siège social: L-2433 Luxembourg, 2, rue Nicolas Rollinger.

R.C.S. Luxembourg B 47.446.

Extrait des décisions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenu au siège social en date du 9 février 2015

Le Conseil d'Administration, conformément à la loi du 28 juillet 2014, relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur, publiée au Mémorial A no 161 du 14 août 2014, décide de nommer, comme agent dépositaire, la société ACCOUNTIS S.à r.l., ayant son siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B60 219.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

abalone S.A.

Référence de publication: 2015155208/16.

(150171383) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Ex Var MGP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 15.000,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 106.918.

Extrait du procès-verbal des résolutions des Associés prises en date du 31 juillet 2015

Les Associés de Ex Var MGP S.à r.l. (la «Société») ont décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Adam Kruszynski en tant que gérant de la Société à partir du 31 juillet 2015;

- De nommer:

* Monsieur Thierry Larroque, né à Haguenau, France, le 14 octobre 1966, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en tant que gérant de la Société à partir du 31 juillet 2015, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 septembre 2015.

Ex Var MGP S.à r.l.

Référence de publication: 2015155363/18.

(150171294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Abira Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 54.617.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ABIRA HOLDING S.A.

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2015155211/11.

(150171280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Accuracy Worldwide S.Coop.SA, Société Coopérative organisée comme une Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 142.110.

Annule et remplace la publication n° L150095691 du 04/06/2015

Les statuts coordonnés au 22.05.2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ACCURACY WORLDWIDE S.COOP. S.A.

Référence de publication: 2015155212/11.

(150171183) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

ALM Zhailjau Property II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 200.051.

STATUTES

In the year two thousand fifteen, on the fifteenth day of September.

Before Us, Maître Léonie GRETHEN, notary residing Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

ALM Luxembourg Holdings S.à.r.l., a company organized under the laws of Luxembourg, with registered address at 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, having a share capital of EUR 1,000,000.-, registered with the Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg under the number B 149616 (the "Sole Shareholder")

hereby represented by Mrs. Irina TIGAL, employee, having her professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy established under private seal given on 31st August 2015.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The appearing party, represented as stated hereabove, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name.

1.1 The name of the company is "ALM Zhailjau Property II" (the "Company"). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the "Law"), and these articles of incorporation (the "Articles").

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers of the Company (the "Board"). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders of the Company, acting in accordance with the procedure prescribed for the amendment of the Articles.

2.2 Where the Board or the shareholders of the Company determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad (but never to the United Kingdom) until the complete cessation of

these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg incorporated company.

2.3 Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board provided always that no such branch, subsidiary or other office is established in the United Kingdom.

Art. 3. Corporate Object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of shares or participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever the management of such participations and engaging in any service-related activities including, without limitation, acting as a director, manager or officer of any other company. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity in Luxembourg or abroad. It may participate in the creation, development, management and control of any company, foundation or enterprise, including any company foundation or enterprise outside Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may thus inter alia issue various classes of redeemable convertible debt instruments, it being specified that each class of debt instruments shall track and be convertible into the class of shares bearing the same denomination. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorization in a relevant jurisdiction.

3.3 The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object. The Company may acquire, sell, own and hold, directly or indirectly, real estate objects of any kind in Luxembourg or abroad.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1 The share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares in registered form, having a par value of one Euro (EUR 1.-) each all subscribed and fully paid-up.

5.2 The share capital may be increased or decreased unlimited number of times by a resolution of the shareholder(s) of the Company, acting in accordance with the procedure prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 The Shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2 Shares are freely transferable among the shareholders of the Company.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to any third party is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

6.3 A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code. The Company shall refuse to register the transfer of a share where the relevant instrument of transfer has been executed in the United Kingdom.

6.4 The shares shall not be paired with any shares issued by a company incorporated in the United Kingdom.

6.5 A register of the Company's shareholders is kept at the registered office (outside the United Kingdom at all times) and may be examined by each shareholder upon request. No register of shareholders shall be kept by or on behalf of the Company in the United Kingdom.

6.6. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Appointment and Removal of the Members of the Board.

7.1. The Company is managed by the Board composed of at least one (1) class A manager (hereafter “Class A Manager”) and one (1) class B manager (hereafter “Class B Manager”) appointed by a resolution of the shareholders of the Company setting out the term of their office. The members of the Board need not be shareholders of the Company.

7.2 No person resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes may:

a) be elected or appointed as manager in circumstances in which such election or appointment would cause there to be a majority of managers who were resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes; or

b) act as a manager in circumstances in which a majority of managers were resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes.

For the purposes of b) above, if a manager becomes resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes and, immediately after that manager becoming so resident or based, a majority of the managers would be so resident or based, that manager shall be treated as having resigned immediately prior to so becoming resident or based.

7.3 The Board may choose from among its members a chairman.

7.4 Without prejudice to article 7.2 b), one or more members of the Board may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders of the Company.

Art. 8. Members of the Board.

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board, subject to article 8.2.

8.2. The Board meets upon the request of any member of the Board, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg (and in any cases never in the United Kingdom). Written notice of any meeting of the Board is given to all members of the Board at least forty-eight (48) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting. No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. No notice and no board papers are to be given to any member of the Board when they are physically present in the United Kingdom. Notice of a meeting may also be waived by a member of the Board, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

8.3 A manager may grant a power of attorney to another manager A in order to be represented at any meeting of the Board.

8.4 The Board can validly deliberate and act only if all of its members are present or represented by a duly appointed attorney, provided that a majority of those members present or represented are not resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes. Where there is one Class A Manager, that Class A Manager or their duly appointed attorney is the chairman of the Board, unless the Board unanimously resolves otherwise. Where there is more than one Class A Manager, the Class A Manager that was first appointed as a Class A Manager (as between those appointed as Class A Managers at the time of the meeting) or their duly appointed attorney is the chairman of the Board, unless the Board unanimously resolves otherwise. Resolutions of the Board are validly adopted by a unanimous vote of the Board. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all members of the Board present or represented.

8.5 Where the appointment of the members of the Board acting as aforesaid is defective as a result of that member of the Board or person causing there to be a majority of members of the Board resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes, or such member of the Board would otherwise be disqualified or required to vacate office or treated as having resigned as a result of causing there to be a majority of members of the Board resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes, all acts done by, in preparation for, or pursuant to any meeting of the members of the Board at which that person was present or in connection with any written resolution signed by or on behalf of that person shall be void.

8.6 Any member of the Board may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held provided that no member of the Board may participate in a meeting of the Board whether by teleconference or other communications equipment or otherwise where such member of the Board is physically present in the United Kingdom. Where any member of the Board participates in a meeting of the Board in the United Kingdom all acts and resolutions of that meeting shall be void.

8.7 Circular resolutions signed by all members of the Board (the “Managers Circular Resolutions”), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature provided that no Managers Circular Resolutions may be signed in the United Kingdom. Any Managers Circular Resolutions signed by any member of the Board in the United Kingdom shall be void.

8.8 Subject to the rights of the general meeting of the shareholders, the Company shall only be bound with respect to resolutions relating to the following matters by the signature of any two managers of which at least one is a Class A Manager:

- a. any major transactions entered into by the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company, including without limitation, share capital increases, stock/assets sales, attracting third party financing, pledging its own assets, etc.;
- b. acquiring, alienating, encumbering, leasing, letting and in any other way obtaining and giving the use or benefit of registered property, whether owned or controlled by the Company or by any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;
- c. entering into agreements, whereby the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company is granted credit by a bank or a third party;
- d. lending and borrowing money by the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company, with the exception of acquiring money under a credit already granted to the Company or any entity controlled by the Company or the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company by a bank or any other third party;
- e. long term direct or indirect cooperation with another company or individual and the termination of such cooperation;
- f. direct or indirect participation in the capital of another company and changing the size of any such participation;
- g. investments and divestitures by the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;
- h. entering into agreements by which the Company or any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company binds itself or such entity as guarantor or as severally-liable co-debtor, or otherwise guarantees or agrees to bind itself or such entity by an obligation, whether secured or unsecured, to a third party;
- i. appoint, suspend, or remove any staff manager, secretary, clerk, agent or employee of the Company and may fix their remuneration and determine their duties provided that at no time shall any person so appointed be resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes;
- j. making settlements on its own behalf or on behalf of any entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;
- k. being a party to court, arbitration and other proceedings or approving any actions in such proceedings of an entity the board of directors or managers of which includes at least one representative appointed by the Company;
- l. entering into and changing employment agreements, whereby remuneration is granted, which exceeds an annual maximum amount determined by the general meeting of shareholders;
- m. establishing pension plans and granting pension rights in excess of those arising from existing arrangements;
- n. appoint a person to act as manager of the Company's day-to-day business and may entrust to and confer upon such manager such powers and duties as it deems appropriate for the transaction or conduct of such business provided that at no time shall any person so appointed be resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes;
- o. by power of attorney, appoint any legal person (other than any company, firm, person or body of persons that is resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes), to be an attorney of the Company; and
- p. delegate any of its powers (including the power to sub-delegate) to a committee of one or more persons appointed by the Board which may consist partly or entirely of non-managers, provided that at no time shall any members of any committee be resident or based in the United Kingdom for UK tax or other purposes (save for a manager provided that no committee may consist of a majority of members so resident or based) and that every such committee shall conform to such directions as the Board shall impose on them and provided further that the meetings and proceedings of any such committee shall be governed by the provisions of these articles of association regulating the meetings and proceedings of the Board, so far as the same are applicable and are not superseded by directions imposed by the Board.

Art. 9. Liability of the Members of the Board.

9.1 The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the applicable law.

IV. Shareholder(s)

Art. 10. General Meetings of Shareholders and Shareholders Circular Resolutions.

10.1 Powers and Voting Rights

Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the "General Meeting(s)") or by way of circular resolutions (the "Shareholders Circular Resolutions").

Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature. Each share entitles to one (1) vote.

10.2 Notices, Quorum, Majority and Voting Procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any member of the Board or shareholder(s) representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholder(s) at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are adopted by shareholders holding more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

Art. 11. Sole Shareholder.

11.1 Where the number of shareholders is equal to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

11.2 Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

11.3 The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

Art. 12. Financial Year and Approval of Annual Accounts.

12.1 The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

12.2 Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the member of the Board(s) and shareholders towards the Company.

12.3 Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

12.4 The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 13. Réviseurs d'Entreprises.

13.1 The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by the applicable law.

13.2 The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

Art. 14. Allocation of Profits.

14.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

14.2 The shareholders determine how the balance of the annual net profits is allocated. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward in accordance with applicable legal provisions.

14.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(a) interim accounts are drawn up by the Board;

(b) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(c) the decision to distribute interim dividends must be taken by the Board within two (2) months from the date of the interim accounts;

(d) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(e) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

15.2 The surplus resulting from the realisation of assets and payment of the liabilities of the Company shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

16.1 Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

16.2 Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board

16.3 Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfill all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference and the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

16.4 All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Transitional Disposition

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2015.

Subscription and Payment

The articles of incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe for the twelve thousand and five hundred (12,500) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) to the share capital account of the Company. Proof of such payment has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately one thousand two hundred euro (EUR 1,200.-).

Resolutions of the Sole Shareholder

The appearing party, representing the entire subscribed capital has immediately taken the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be established at 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.
2. The following persons are appointed Class A Managers of the Company for an undetermined period:
 - Mr. Alexandre MACHKEVITCH, born on 23 February 1954, in Bishkek (formerly Frunze), Kyrgyzstan, having his address at Apartment 2100, 19 Hayarkon Street, Tel Aviv 6801120, Israel;
 - Mrs. Anna MACHKEVITCH, born on 12 July 1982 in Bishkek (formerly Frunze), Kyrgyzstan, having her address at Apartment 159, Moore House, 2 Gatliff Road, London SW1W 8DU, United Kingdom.
3. The following persons are appointed Class B Managers of the Company for an undetermined period:
 - Mr. Thomas HEYMANS, born on 15 May 1977 in Schaerbeek, Belgium, having his professional address at 22, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg.
 - Mrs. Nathalie CANZERINI, born on 23 January 1979 in Saint Mard, Belgium, having her professional address at 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quinze septembre.

Par devant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

A COMPARU:

ALM Luxembourg Holdings S.à r.l., une société organisée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, ayant un capital social de EUR 1.000.000,- et enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149616 (l'«Associé Unique»)

ici représentée par Mme Irina TIGAL, salariée, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 31 août 2015.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne variateur» par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination.

1.1 Le nom de la société est "ALM Zhailjau Property II" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Lorsque le Conseil ou les associés de la Société estiment que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger (mais jamais au Royaume-Uni), jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

2.3 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil à condition qu'en toute circonstance aucune de ces filiales ou autres bureaux ne soient établis au Royaume-Uni.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société, fondation ou entreprise, en ce compris toute société, fondation ou entreprise établie à l'extérieur du Grand-Duché de Luxembourg. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social. La Société peut acquérir, vendre, posséder et détenir, directement ou indirectement, objets immobiliers de toute nature au Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1 Le capital social est fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de un euro (EUR 1.-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit sans limitation par une résolution des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

6.3 Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil. La Société refusera d'enregistrer tout transfert de part sociale lorsque l'instrument ayant procédé au transfert a été signé au Royaume-Uni.

6.4 Les parts sociales ne peuvent en aucun cas être couplées avec toute part sociale ou action émise par une société immatriculée au Royaume-Uni.

6.5. Un registre des associés est tenu au siège social (en toutes circonstances, en dehors du Royaume-Uni) et peut être consulté à la demande de chaque associé. Aucun registre d'actionnaires ne sera tenu par la Société ou pour son compte au Royaume-Uni.

6.6. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Nomination et Révocation des Membres du Conseil.

7.1. La Société est gérée par le Conseil composé au moins de un (1) gérant de classe A (ci-après Gérant de Classe A), et un (1) gérant de classe B (ci-après Gérant de Classe B) nommés par une résolution des associés qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Aucune personne résidant ou considérée comme établie au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison ne peut

(a) être élue ou nommée en qualité de gérant dans les circonstances selon lesquelles cette élection ou nomination causerait une majorité de gérants résidents au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison; ou

(b) agir de fait comme un gérant dans les circonstances selon lesquelles cette élection ou nomination causerait une majorité de gérants résidents au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison.

Pour les besoins du (b) ci-dessus, un gérant qui devient résident du Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison sera considéré comme ayant immédiatement renoncé à cette fonction avant même de devenir résident ou d'être considéré comme établi au Royaume-Uni.

7.3. Le Conseil peut choisir parmi ses membres un président.

7.4. Sans préjudice de l'article 7.2 (b), les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés de la Société.

Art. 8. Membres du Conseil.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social. Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

8.2 Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins un membre du Conseil au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg (et en toutes circonstances, jamais au Royaume-Uni). Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins quarante-huit (48) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Aucune convocation ne doit être envoyée à tout membre du Conseil physiquement présent au Royaume-Uni. Un membre du Conseil peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

8.3 Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

8.4 Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés à condition qu'une majorité des membres présents ou représentés ne soient pas résidents ou établis au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison. En présence d'un Gérant de Classe A, celui-ci ou son représentant sera le président du Conseil, sauf décision contraire du Conseil. En présence de plusieurs Gérants de Classe A, le Gérant de Classe A nommé en premier lieu (entre ceux nommés au moment de la réunion) ou son représentant sera le président du Conseil, à moins que le Conseil n'en décide autrement à l'unanimité. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à l'unanimité des voix du Conseil. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les membres du Conseil présents ou représentés.

8.5 Quand la nomination d'un membre du Conseil agissant selon les dispositions des présents Statuts est rendue impossible car ce membre du Conseil est résident au Royaume-Uni ou considéré comme établi au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison mais également lorsque ledit membre du Conseil serait contraint de se retirer ou serait considéré comme ayant renoncé à sa fonction de gérant en raison de sa qualité de résident du Royaume-Uni ou lorsqu'il est considéré comme établi au Royaume-Uni au sens du droit fiscal britannique ou pour toute autre raison, tout acte fait par le Conseil, ou en préparation pour le Conseil ou faisant suite à toute réunion du Conseil au cours de laquelle cette personne était présente ainsi que toute résolution signée par cette personne ou par un de ses représentants seront considérés comme nuls.

8.6 Tout membre du Conseil peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue à condition qu'aucun gérant ne puisse participer à un Conseil au moyen d'une conférence téléphonique ou par tout autre mode de communication ou tout autre moyen lorsque ledit gérant est physiquement présent au Royaume-Uni. Lorsqu'un gérant participe à une réunion du Conseil au Royaume-Uni, tout acte et résolution pris au cours de cette réunion seront considérés comme nuls.

8.7 Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature à condition qu'aucune Résolutions Circulaires des Gérants ne puisse être signée au Royaume-Uni. Toute Résolution Circulaire des Gérants signée par un gérant présent au Royaume-Uni sera considérée comme nulle.

8.8 Sous réserve des droits de l'assemblée générale des associés, la Société est uniquement engagée pour toutes les décisions relatives aux sujets suivants par la signature de n'importe quels deux gérants dont au moins un est un Gérant de Classe A:

a. à la conclusion de toute transaction par la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société, en ce compris et sans s'y limiter, les augmentations de capital, les vente d'actifs, l'attraction de financement de tiers et le gage de ses propres actifs, attirer le financement de tiers, gager ses propres actifs, etc.;

b. à l'acquisition, l'aliénation, la mise en hypothèque, le prêt, la mise en bail ou toute autre technique permettant d'acquérir ou de jouir d'une propriété détenue ou contrôlée par la Société ou par toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société;

c. à la conclusion de contrats par lesquels la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société se voit accorder un crédit par une banque ou un tiers;

d. au prêt ou à l'emprunt d'argent par la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société à l'exception de l'acquisition d'argent au moyen d'un crédit déjà alloué à la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société par une banque ou un tiers;

e. à la coopération directe ou indirecte de long terme avec une autre société ou une autre personne et la mise à terme de cette coopération;

f. à la participation directe ou indirecte dans le capital d'une autre société et la modification du montant de cette participation;

g. aux investissements et aux désinvestissements par la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société;

h. à la conclusion de contrats par lesquels la Société ou toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société s'engage comme caution ou co-débiteur solidaire, ou garantit par une obligation, grevée d'une sûreté ou non, la dette d'un tiers;

i. nomme, suspend ou démet tout personnel administratif, secrétaire, clerc, agent ou employé de la Société et peut fixer leur rémunération et déterminer leurs tâches sous réserve qu'à aucun moment une personne ainsi nommée soit résidente ou basée au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres;

j. à la conclusion de transactions pour son compte ou pour le compte de toute entité dont le conseil d'administration comprend au-moins un représentant nommé par la Société;

k. à la participation de la Société à des procédures judiciaires ou arbitrales et à l'approbation de toute actions relative à ce type de procédures décidée par une entité dont le conseil d'administration inclut au moins un représentant nommé par la Société;

l. à la conclusion et à la modification de contrats de travail dans lesquels la rémunération excède un montant annuel maximum déterminé par l'assemblée générale des associés;

m. à rétablissement de plans de retraite et à l'attribution de droits à la retraite excédant ceux prévus dans les contrats existants;

n. la nomination d'une personne en tant que gérant en charge de la gestion journalière de la Société et donner pouvoir et confier à ce gérant les pouvoirs et tâches qu'il juge approprié pour la transaction ou la conduite de cette activité dans la mesure où à aucun moment une personne ainsi nommée ne peut être résidente ou basée au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres;

o. par procuration, la nomination de tout juriste (autre qu'une société, entité, personne ou groupe de personnes qui est résidente ou basée au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres) pour être un représentant de la Société; et

p. la délégation de n'importe lequel de ses pouvoirs (y compris le pouvoir de sous-déléguer) à un comité d'une ou plusieurs personnes nommé(es) par le Conseil qui peut être composée entièrement ou partiellement de non-gérants, sous réserve qu'à aucun moment un membre d'un comité ne peut être résident ou basé au Royaume-Uni pour des raisons fiscales anglaises ou autres (à l'exception d'un gérant sous réserve qu'aucun comité ne soit composé d'une majorité de membres ainsi résidents ou basés) et que tout comité se conformera à aux instructions que le conseil leur imposera et sous réserve de plus que les réunions et débats de tout comité seront régis par les dispositions de ces statuts qui règlent les réunions et débats du Conseil, dans la mesure où elles sont applicables et ne contreviennent pas aux instructions du Conseil.

Art. 9. Responsabilité des gérants.

9.1 Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

IV. Associé(s)

Art. 10. Assemblées Générales des Associés et Résolutions Circulaires des Associés.

10.1. Pouvoirs et droits de vote

Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature. Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

10.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

Art. 11. Associé unique.

11.1 Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

11.2 Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

11.3 Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle

Art. 12. Exercice social et Approbation des comptes annuels.

12.1 L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

12.2 Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

12.3 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

12.4 Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

Art. 13. Réviseurs d'entreprises.

13.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

13.2 Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

Art. 14. Affectation des bénéfices.

14.1 Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

14.2 L'Assemblée Générale décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter

14.3 Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(a) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(b) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(c) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(d) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(e) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

15.1 La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

15.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Dispositions générales

16.1 Les convocations et communications, respectivement les renonciations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

16.2 Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

16.3 Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

16.4 Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence à la date de constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2015.

Souscription et Paiement

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante ici représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux douze mille cinq cents (12.500) parts sociales et a déclaré avoir libéré en espèces douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) affectés au capital social de la Société. La preuve de ce paiement a été apportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Evaluation des frais

Les frais, coûts, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en raison de sa constitution, sont estimés approximativement à mille deux cents euros EUR (1.200,-).

Résolutions de L'Associé Unique

La partie comparante, représentant la totalité du capital souscrit a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 22, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.
2. Les personnes suivantes sont désignées Gérants de Classe A de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Alexandre MACHKEVITCH, né le 23 février 1954 à Bishkek (anciennement Frounzé), Kirghizistan, ayant son adresse à appartement 2100, 19 Hayarkon Street, Tel Aviv 6801120, Israël; et
 - Madame Anna MACHKEVITCH, née le 12 juillet 1982 à Bishkek (anciennement Frounzé), Kirghizistan, ayant son adresse à appartement 159, Moore House, 2 Gatliff Road, London SW1W 8DU, Royaume-Uni.
3. Les personnes suivantes sont désignées Gérants de Classe B de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Thomas HEYMANS, né le 15 mai 1977 à Schaerbeek, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 22, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg.
 - Madame Nathalie CANZERINI, née le 23 janvier 1979 à Saint Mard, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 22, avenue Marie-Thérèse L-2132 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Tigel, GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 15 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29363. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155218/626.

(150171577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Green S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 41.363.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 18 septembre 2015:

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur Enzo LIOTINO, avec adresse professionnelle au 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Monsieur Raul MARQUES, avec adresse professionnelle au 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;
- Mademoiselle Danielle SCHULLER, avec adresse professionnelle au 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2017.

L'Assemblée Générale renommée comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, société anonyme, 38, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2017.

Luxembourg.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Référence de publication: 2015155456/24.

(150171578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Adagium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4974 Dippach, 1, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 154.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ADAGIUM S.A.

Référence de publication: 2015155213/10.

(150171431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Agapa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9636 Pommerloch, 19, route de Bastogne.

R.C.S. Luxembourg B 124.160.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015155214/9.

(150171320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Alphabiofilms S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 197.312.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 2015.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2015155219/11.

(150171130) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Altfin Luxembourg SV, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 198.201.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 28 août 2015

L'associé unique a accepté la démission, avec effet immédiat, de Audiex S.A., ayant son siège social au 9, rue du Laboratoire, L- 1911 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 65469 de son mandat de commissaire aux comptes.

Est nommé, avec effet immédiat, comme unique commissaire aux comptes de la société, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2016:

- ATWELL, société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 17, rue des Jardiniers, L-1835 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 169787

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155220/16.

(150171338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Amigo Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 127.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155221/10.

(150170821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Andes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8025 Strassen, 5, rue de l'Eglise.
R.C.S. Luxembourg B 176.300.

Les comptes annuels du 1^{er} janvier 2014 au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155222/11.

(150171419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Community Investing Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 146.340.

CLOSURE OF LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2015

L'assemblée a décidé de clôturer la liquidation à la date du 18 septembre 2015.

Les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant une période de 5 ans au 11, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Les sommes et valeurs revenant aux créanciers et dont la remise n'aurait pu être faite seront déposés à la Caisse de Consignation.

Certifié conforme et sincère

Pour COMMUNITY INVESTING FUND

KREDIETRUST LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2015155327/17.

(150171193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

ANNA Real Estate 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.645.

Die Koordinierten Statuten vom 10. September 2015 wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, der 18. September 2015.

Référence de publication: 2015155223/11.

(150171090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

ANNA Real Estate 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 138.646.

Die Koordinierten Statuten vom 10. September 2015 wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, der 18. September 2015.

Référence de publication: 2015155224/11.

(150171114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

AOC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1229 Luxembourg, 15, rue de Bender.

R.C.S. Luxembourg B 190.980.

L'associé unique de la société AOC S.à r.l. décide en date du 20 septembre 2015, de prolonger pour une année le mandat du réviseur d'entreprises agréé Ernst & Young S.A., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, rue Gabriel Lippmann.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2015.

G.T. Experts Comptables S.à r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2015155225/13.

(150171057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Inca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 139.513.

Il résulte de la décision de l'associé unique prise le 15 septembre 2015 que:

- Emmanuel DELORME, gérant B de la Société, a démissionné avec effet au 20 septembre 2015,

et

- Matthias REETZ, né le 31 janvier 1966 à Regendorf (Suisse) et ayant son adresse professionnelle à Industriestrasse 13C, 6300 Zug, Suisse, a été nommé gérant B de la Société avec effet au 15 septembre 2015 et pour une durée indéterminée.

D'autre part, Yves FLYPO a également démissionné de son mandat de délégué à la gestion journalière avec effet au 15 septembre 2015 et le conseil de gérance a décidé d'étendre les pouvoirs de Cindy TEIXEIRA GHYS, né le 5 octobre 1980 à Juvisy-sur-Orge (France) et ayant son adresse professionnelle au 21-25 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg en tant que délégué à la gestion journalière afin qu'elle ait un pouvoir de signature seule jusque 15.000,- EUR avec effet au 15 septembre 2015 et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015155475/19.

(150171648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Architekturbüro Heinerscheid GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7216 Bereldange, 1, rue Bour.

R.C.S. Luxembourg B 92.373.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015155226/10.

(150170890) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Architekturbüro Scharf S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7216 Bereldange, 1, rue Bour.

R.C.S. Luxembourg B 172.470.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015155227/10.

(150170889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Arend-Fischbach S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 14, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 65.170.

Les documents de clôture de l'année 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155228/10.

(150170866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Invista Real Estate Opportunity Fund Woolwich S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 137.686.

In the year two thousand and fifteen, on the tenth of September.

Before us, Maître Henri BECK, notary residing in Echternach, Grand-Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

The private limited liability company Invista Real Estate Opportunity Fund Holding S.à r.l., having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number 136.326,

being the sole shareholder (the Sole Shareholder) of Invista Real Estate Opportunity Fund Woolwich S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 137.686,

incorporated by deed of the undersigned notary on the 7th of April 2008, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1105 of May 6, 2008, and which articles of association have been amended as follows:

- by deed of the undersigned notary on the 15th of April 2008, published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1532 of June 20, 2008,

- by deed of the undersigned notary on the 23rd of July 2015, not yet published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations;

- by deed of the undersigned notary on the 13th of August 2015, not yet published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations

The Sole Shareholder is here represented by Peggy Simon, employee, whose professional address is at L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to enact the following:

I. The Sole shareholder holds one hundred per cent (100%) of the shares in the share capital of the Company;

II. The Sole Shareholder resolves to take the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of one million three hundred eighty-three thousand five hundred British Pounds (GBP 1.383.500.-) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of two million nine thousand seven hundred eighty-eight British Pounds (GBP 2.009.788.-) to three million three hundred ninety-three thousand two hundred eighty-eight British Pounds (GBP 3.393.288.-) by way of the issuance of one million three hundred eighty-three thousand five hundred (1.383.500) new shares, each having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscription for and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription - Payment

Thereupon, the Sole Shareholder represented as stated above declares to subscribe for one million three hundred eighty-three thousand five hundred (1.383.500) new shares, having a nominal value of one British Pound (GBP 1.-) each, and fully pays them up by way of a contribution in cash in the aggregate amount of one million three hundred eighty-three

thousand five hundred British Pounds (GBP 1.383.500.-), which shall be entirely allocated to the nominal share capital account of the Company.

The aggregate amount of one million three hundred eighty-three thousand five hundred British Pounds (GBP 1.383.500.-) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

Third resolution

In order to reflect the resolutions taken above, the Sole Shareholder resolves to amend paragraph 6.1.1. of article 6 of the articles of association to give it the following reading:

" **6.1.1.** The Company's corporate capital is fixed at three million three hundred ninety-three thousand two hundred eighty-eight British Pounds (GBP 3.393.288.-), divided into three million three hundred ninety-three thousand two hundred eighty-eight (3.393.288) shares of one British Pound (GBP 1.-) each, all fully subscribed and entirely paid up."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, with full power of substitution, to proceed, in the name and on behalf of the Company, to the above changes.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, she signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le dix septembre.

Par devant nous, Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée Invista Real Estate Opportunity Fund Holding S.à r.l., avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 136.326,

en sa qualité d'associé unique (l'Associé Unique) de Invista Real Estate Opportunity Fund Woolwich S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon et régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.686,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 avril 2008, publié au Memorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1105 du 6 mai 2008, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 avril 2008, publié au Memorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1532 du 20 juin 2008,

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 23 juillet 2015, non encore publié au Memorial C Recueil des Sociétés et Associations;

- suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 13 août 2015, non encore publié au Memorial C Recueil des Sociétés et Associations.

L'Associé Unique est représenté par Peggy Simon, employée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient l'intégralité (100%) des parts sociales dans le capital social de la Société;

II. Que l'Associé Unique a adopté les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant d'un million trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cents Livres Sterling (GBP 1.383.500.-) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de deux millions neuf mille sept cent quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 2.009.788.-) à trois millions trois cent quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 3.393.288.-) par voie d'émission d'un million trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cents (1.383.500) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un Livre Sterling (GBP 1.-).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital social comme suit:

Souscription - Libération

Sur ce, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci-dessus déclare souscrire à un million trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cents (1.383.500) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de un Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, et les libère intégralement par un apport en numéraire d'un montant d'un million trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cents Livres Sterling (GBP 1.383.500.-), qui sera entièrement affecté au compte de capital social nominal de la Société.

Le montant d'un million trois cent quatre-vingt-trois mille cinq cents Livres Sterling (GBP 1.383.500.-) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été apportée au notaire soussigné.

Troisième résolution

A l'effet de refléter les résolutions prises ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier le paragraphe 6.1.1. de l'article 6 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **6.1.1.** Le capital social est fixé à trois millions trois cent quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-huit Livres Sterling (GBP 3.393.288.-), représenté par trois millions trois cent quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-huit (3.393.288) parts sociales d'un Livre Sterling (GBP 1.-) chacune, toutes entièrement libérées et souscrites."

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, avec tout pouvoir de substitution, pour procéder, au nom et pour le compte de la Société, aux changements ci-dessus.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, le présent acte notarié est passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 15 septembre 2015. Relation: GAC/2015/7765. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155486/132.

(150171269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

RMI Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 60.000,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 169.711.

EXTRAIT

Par résolution écrite de l'associé unique en date du 7 septembre 2015, l'associé unique a décidé d'adopter les résolutions suivantes:

1. La révocation de Madame Constance Collette de son mandat de gérant de catégorie B a été acceptée par l'associé unique.

2. La révocation de Monsieur Christophe Gaul de son mandat de gérant de catégorie B a été acceptée par l'associé unique.

3. Monsieur Manuel Mouget, né le 6 janvier 1977 à Messancy, Belgique, avec adresse professionnelle au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

4. Monsieur Rémy Cornet, né le 8 juin 1984 à Marche-en-Famenne, Belgique, avec adresse professionnelle au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, a été nommé en tant que gérant de catégorie B de la société avec effet immédiat et pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le mandataire

Référence de publication: 2015155748/24.

(150170838) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Art Works Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5756 Frisange, 2B, An der Aaluecht.

R.C.S. Luxembourg B 68.680.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155229/10.

(150171352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Arte & Livro S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 20, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 25.625.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155230/10.

(150171355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Asia Finance S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-8041 Strassen, 80, rue des Romains.

R.C.S. Luxembourg B 164.384.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015155231/9.

(150171133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Bluere Investment Limited, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.722.469,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 172.022.

Extrait des résolutions de l'associé unique du 30 mai 2015.

En date du 30 mai 2015, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Mr. Francisco Javier Adserà Gebelli, en tant que gérant de catégorie A de la Société et ce avec effet immédiat.

- de nommer Mr. Enrique Bañuelos De Castro, administrateur de sociétés, né le 14 février 1966 à Barakaldo (Espagne), demeurant professionnellement au 25, Berkeley Square, 8^{ème} étage, W1J 6HN, Londres, Royaume-Uni, en tant que gérant de catégorie A de la Société pour une durée indéterminée, et ce avec effet immédiat.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Gérants de catégorie A:

- Mr. Enrique Bañuelos De Castro

- Mr. Ignacio Bonilla Ganosa

Gérants de catégorie B:

- Mrs. Valérie Pechon

- Mr. Joel Cardenas San Martin

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Un mandataire

Référence de publication: 2015155960/25.

(150172324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 septembre 2015.

Asmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.685.

J'ai l'honneur de vous présenter ma démission, avec effet immédiat, de la fonction d'Administrateur que j'occupe dans votre société.

Le 15/09/2015.

Anna de Meis Meunier.

Référence de publication: 2015155232/10.

(150170761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Asmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.685.

J'ai l'honneur de vous présenter ma démission, avec effet immédiat, de la fonction d'Administrateur et d'Administrateur délégué que j'occupe dans votre société.

Le 31/12/2013.

Patrick Houbert.

Référence de publication: 2015155233/10.

(150170761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Asmont S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 52.685.

J'ai l'honneur de vous présenter ma démission, avec effet immédiat, de la fonction d'Administrateur et d'Administrateur délégué que j'occupe dans votre société.

Le 15/05/15.

Patrick Meunier.

Référence de publication: 2015155234/10.

(150170761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

ASO Lux 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.958.376,69.

Siège social: L-1748 Senningerberg, 6, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 154.631.

In the year two thousand and fifteen, on the ninth day of September, before Maître Henri BECK, a notary resident in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of ASO Lux 2 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organised under the laws of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Lou Hemmer, L-1748 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 154.631 and having a share capital of EUR 2,013,189.91 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 23 July 2010, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 1878 of 13 September 2010. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Henri Beck, notary residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, on 22 June 2015, published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2167 of 20 August 2015.

THERE APPEARED:

ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II L.P., a Guernsey limited partnership registered under number 1316, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands, acting through its manager ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES (GUERNSEY) LIMITED, a non-cellular company limited by shares, incor-

porated in Guernsey, with registered office at PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, GY1 3QL Channel Islands and registered with the register of companies of Guernsey under registration number 57506 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Peggy SIMON, private employee, with professional address in L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record the following:

I. That the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company.

II. That the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Decrease of the share capital of the Company by an amount of fifty-five thousand four hundred fifty-five Euro and ninety-four Eurocent (EUR 55,455.94) in order to bring it from its present amount of two million thirteen thousand one hundred eighty-nine Euro and ninety-one Eurocent (EUR 2,013,189.91) to an amount of one million nine hundred fifty-seven thousand seven hundred thirty-three Euro and ninety-seven Eurocent (EUR 1,957,733.97) by way of the redemption and subsequent cancellation of (i) five million three hundred ninety-nine thousand seven hundred and nine (5,399,709) Class J Ordinary Shares and (ii) one hundred forty-five thousand eight hundred eighty-five (145.885) Class R Ordinary Shares, all in registered form and with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each, with a payment in cash to the Sole Shareholder of an aggregate amount of fifty-five thousand four hundred fifty-five Euro and ninety-four Eurocent (EUR 55,455.94);

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of six hundred forty-two Euro and seventy-two Eurocent (EUR 642.72) in order to bring it from the amount of one million nine hundred fifty-seven thousand seven hundred thirty-three Euro and ninety-seven Eurocent (EUR 1,957,733.97) to one million nine hundred fifty-eight thousand three hundred seventy-six Euro and sixty-nine Eurocent (EUR 1,958,376.69) by way of the issuance of sixty-four thousand two hundred seventy-two (64,272) new Class AA Ordinary Shares, in registered form and with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each;

3. Subscription for and payment of the share capital increase specified in item 2. above by a contribution in cash;

4. Subsequent amendment of article 5.1. of the Articles in order to reflect the changes adopted under item 1. and 2. above;

5. Amendment to the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities); and

6. Miscellaneous.

III. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to decrease the share capital of the Company by an amount of fifty-five thousand four hundred fifty-five Euro and ninety-four Eurocent (EUR 55,455.94) in order to bring it from its present amount of two million thirteen thousand one hundred eighty-nine Euro and ninety-one Eurocent (EUR 2,013,189.91) to an amount of one million nine hundred fifty-seven thousand seven hundred thirty-three Euro and ninety-seven Eurocent (EUR 1,957,733.97) by way of the redemption and subsequent cancellation of (i) five million three hundred ninety-nine thousand seven hundred and nine (5,399,709) Class J Ordinary Shares and (ii) one hundred forty-five thousand eight hundred eighty-five (145.885) Class R Ordinary Shares, all in registered form and with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each, with a payment in cash to the Sole Shareholder of an aggregate amount of fifty-five thousand four hundred fifty-five Euro and ninety-four Eurocent (EUR 55,455.94).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of six hundred forty-two Euro and seventy-two Eurocent (EUR 642.72) in order to bring it from the amount of one million nine hundred fifty-seven thousand seven hundred thirty-three Euro and ninety-seven Eurocent (EUR 1,957,733.97) to one million nine hundred fifty-eight thousand three hundred seventy-six Euro and sixty-nine Eurocent (EUR 1,958,376.69) by way of the issuance of sixty-four thousand two hundred seventy-two (64,272) new Class AA Ordinary Shares, in registered form and with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each.

Third resolution

Thereupon, the Sole Shareholder, prenamed and represented as stated above, declares that it subscribes for the sixty-four thousand two hundred seventy-two (64,272) new Class AA Ordinary Shares, in registered form and with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each, and agrees to fully pay them up by a contribution in cash of six hundred forty-two Euro and seventy-two Eurocent (EUR 642.72) which shall be fully allocated to the nominal share capital account of the Company.

The amount of six hundred forty-two Euro and seventy-two Eurocent (EUR 642.72) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the Sole Shareholder resolves to amend article 5.1. of the Articles, which shall henceforth read as follows:

“ **5.1.** The share capital is set at one million nine hundred fifty-eight thousand three hundred seventy-six Euro and sixty-nine Eurocent (EUR 1,958,376.69) represented by one hundred ninety-five million eight hundred thirty-seven thousand six hundred sixty-nine (EUR 195,837,669) shares in registered form with a nominal value of one Eurocent (EUR 0.01) each (the "Shares"), divided into:

- fifteen million one hundred twenty-seven thousand one hundred seventy-six (15,127,176) class J shares (the "Class J Ordinary Shares");
- twenty-five million eight hundred twenty-eight two hundred sixty-one (25,828,261) class M shares (the "Class M Ordinary Shares");
- seventeen million four hundred sixty-one thousand two hundred sixty-four (17,461,264) class N shares (the "Class N Ordinary Shares");
- four million forty-two thousand eight hundred ninety-six (4,042,896) class O shares (the "Class O Ordinary Shares");
- forty-four million four hundred twenty-eight thousand seven hundred thirty-one (44,428,731) class P shares (the "Class P Ordinary Shares");
- thirty-one million six hundred eighty-eight thousand one hundred twenty (31,688,120) class R shares (the "Class R Ordinary Shares");
- forty-one million sixty-seven thousand nine hundred and six (41,067,906) class U shares (the "Class U Ordinary Shares");
- seven million five hundred seventy-six thousand two hundred ninety-three (7,576,293) class V shares (the "Class V Ordinary Shares");
- three million three hundred forty-six thousand three hundred sixty-four (3,346,364) class W shares (the "Class W Ordinary Shares");
- three million two hundred twenty-six thousand one hundred thirty-six (3,226,136) class X shares (the "Class X Ordinary Shares");
- seven hundred ninety-three thousand and twelve (793,012) class AA shares (the "Class AA Ordinary Shares");
- one hundred (100) class J shares (the "Class J Tracker Shares");
- one hundred (100) class M shares (the "Class M Tracker Shares");
- one hundred (100) class N shares (the "Class N Tracker Shares");
- one hundred (100) class O shares (the "Class O Tracker Shares");
- one hundred (100) class P shares (the "Class P Tracker Shares");
- one hundred (100) class R shares (the "Class R Tracker Shares");
- one hundred (100) class U shares (the "Class U Tracker Shares");
- one hundred (100) class V shares (the "Class V Tracker Shares");
- one hundred (100) class W shares (the "Class W Tracker Shares");
- one hundred (100) class X shares (the "Class X Tracker Shares");
- one hundred (100) class AA shares (the "Class AA Tracker Shares");
- one hundred (100) class AB shares (the "Class AB Tracker Shares");
- one hundred (100) class AC shares (the "Class AC Tracker Shares");
- one hundred (100) class AD shares (the "Class AD Tracker Shares");
- one hundred (100) class AE shares (the "Class AE Tracker Shares"); and
- one million two hundred fifty thousand and ten (1,250,010) ordinary shares.”

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, acting under his/her sole signature, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares and to see to any related formalities (including for the avoidance of any doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, and that in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Echternach, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le neuvième jour de septembre, par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de ASO Lux 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au 6, rue Lou Hemmer, L-1748 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.631 et disposant d'un capital social de EUR 2.013.189,91 (la Société), constituée suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 23 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 1878 du 13 septembre 2010. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte de Maître Henri Beck, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, le 22 juin 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2167 du 20 août 2015.

A COMPARU:

ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES FUND II L.P., une société (limited partnership) immatriculée à Guernesey sous le numéro 1316, dont le siège social est établi à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, Îles Anglo-Normandes, agissant par le biais de son gérant ALCHEMY SPECIAL OPPORTUNITIES (GUERNSEY) LIMITED, une société en commandite par actions non-cellulaire (non-cellular company limited by shares), constituée à Guernesey, dont le siège social est établi à PO Box 255, Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey, GY1 3QL Îles Anglo-Normandes et immatriculée au registre des sociétés de Guernesey sous le numéro 57506 (l'Associé Unique),

ici représenté par Peggy SIMON, employée privée, de résidence professionnelle à L-6475 Echternach, 9, Rabatt, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire agissant pour le compte de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci auprès des autorités de l'enregistrement.

L'Associé Unique a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société.

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé de la manière suivante:

1. Diminution du capital social de la Société d'un montant de cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-cinq Euro et quatre-vingt-quatorze centimes d'Euro (EUR 55.455,94) afin de le porter de son montant actuel de deux millions treize mille cent quatre-vingt-neuf Euro et quatre-vingt-onze centimes d'Euro (EUR 2.013.189,91) à un montant d'un million neuf cent cinquante-sept mille sept cent trente-trois Euro et quatre-vingt-dix-sept centimes d'Euro (EUR 1.957.733,97) par voie de rachat et d'annulation subséquente de (i) cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent neuf (5.399.709) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J et (ii) cent quarante-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq (145.885) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie R, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, au moyen d'un paiement en numéraire à l'Associé Unique d'un montant total de cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-cinq Euro et quatre-vingt-quatorze centimes d'Euro (EUR 55.455,94);

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de six cent quarante-deux Euro et soixante-douze centimes d'Euro (EUR 642,72) afin de le porter du montant d'un million neuf cent cinquante-sept mille sept cent trente-trois Euro et quatre-vingt-dix-sept centimes d'Euro (EUR 1.957.733,97) à un million neuf cent cinquante-huit mille trois cent soixante-seize Euro et soixante-neuf centimes d'Euro (EUR 1.958.376,69) par l'émission de soixante-quatre mille deux cent soixante-douze (64.272) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Catégorie AA, sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune;

3. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social décrite au point 2. ci-dessus par un apport en nature;

4. Modification subséquente de l'article 5.1 des Statuts afin de refléter les changements adoptés aux points 1. à 2. ci-dessus;

5. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société, agissant sous sa seule signature, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises et pour accomplir toutes les formalités y relatives (y compris en tout état de cause, le dépôt et la publication des documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes); et

6. Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les décisions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de diminuer le capital social de la Société d'un montant de cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-cinq Euro et quatre-vingt-quatorze centimes d'Euro (EUR 55.455,94) afin de le porter de son montant actuel de

deux millions treize mille cent quatre-vingt-neuf Euro et quatre-vingt-onze centimes d'Euro (EUR 2.013.189,91) à un montant d'un million neuf cent cinquante-sept mille sept cent trente-trois Euro et quatre-vingt-dix-sept centimes d'Euro (EUR 1.957.733,97) par voie de rachat et d'annulation subséquente de (i) cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille sept cent neuf (5.399.709) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J et (ii) cent quarante-cinq mille huit cent quatre-vingt-cinq (145.885) Parts Sociales Ordinaires de Catégorie R, toutes sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, au moyen d'un paiement en numéraire à l'Associé Unique d'un montant total de cinquante-cinq mille quatre cent cinquante-cinq Euro et quatre-vingt-quatorze centimes d'Euro (EUR 55.455,94).

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de six cent quarante-deux Euro et soixante-douze centimes d'Euro (EUR 642,72) afin de le porter du montant d'un million neuf cent cinquante-sept mille sept cent trente-trois Euro et quatre-vingt-dix-sept centimes d'Euro (EUR 1.957.733,97) à un million neuf cent cinquante-huit mille trois cent soixante-seize Euro et soixante-neuf centimes d'Euro (EUR 1.958.376,69) par l'émission de soixante-quatre mille deux cent soixante-douze (64.272) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Catégorie AA, sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01).

Troisième résolution

Sur ces faits, l'Associé Unique, précité et représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire au soixante-quatre mille deux cent soixante-douze (64.272) nouvelles Parts Sociales Ordinaires de Catégorie AA, sous forme nominative et ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et accepte de les libérer intégralement par un apport en numéraire de six cent quarante-deux Euro et soixante-douze centimes d'Euro (EUR 642,72) à affecter intégralement au compte de capital social nominal de la Société.

Le montant de six cent quarante-deux Euro et soixante-douze centimes d'Euro (EUR 642,72) est à la libre disposition de la Société, ce dont la preuve a été apportée au notaire instrumentant.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **5.1.** Le capital social de la Société est fixé à un million neuf cent cinquante-huit mille trois cent soixante-seize Euro et soixante-neuf centimes d'Euro (EUR 1.958.376,69) représenté par cent quatre-vingt-quinze millions huit cent trente-sept mille six cent soixante-neuf (195.837.669) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune (les «Parts Sociales»), divisées en:

- quinze millions cent vingt-sept mille cent soixante-seize (15.127.176) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie J»);
- vingt-cinq millions huit cent vingt-huit mille deux cent soixante-et-une (25.828.261) parts sociales de catégorie M (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie M»);
- dix-sept millions quatre cent soixante-et-un mille deux cent soixante-quatre (17.461.264) parts sociales de catégorie N (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie N»);
- quatre millions quarante-deux mille huit cent quatre-vingt-seize (4.042.896) parts sociales de catégorie O (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie O»);
- quarante-quatre millions quatre cent vingt-huit mille sept cent trente-et-une (44.428.731) parts sociales de catégorie P (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie P»);
- trente-et-un millions six cent quatre-vingt-huit mille cent vingt (31.688.120) parts sociales de catégorie R (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie R»);
- quarante-et-un millions soixante-sept mille neuf cent six (41.067.906) parts sociales de catégorie U (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie U»);
- sept millions cinq cent soixante-seize mille deux cent quatre-vingt-treize (7.576.293) parts sociales de catégorie V (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie V»);
- trois millions trois cent quarante-six mille trois cent soixante-quatre (3.346.364) parts sociales de catégorie W (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie W»);
- trois millions deux cent vingt-six mille cent trente-six (3.226.136) parts sociales de catégorie X (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie X»);
- sept cent quatre-vingt-treize mille douze (793.012) parts sociales de catégorie AA (les «Parts Sociales Ordinaires de Catégorie AA»);
- cent (100) parts sociales de catégorie J (les «Parts Sociales Traçantes J»);
- cent (100) parts sociales de catégorie M (les «Parts Sociales Traçantes M»);
- cent (100) parts sociales de catégorie N (les «Parts Sociales Traçantes N»);
- cent (100) parts sociales de catégorie O (les «Parts Sociales Traçantes O»);

- cent (100) parts sociales de catégorie P (les «Parts Sociales Traçantes P»);
- cent (100) parts sociales de catégorie R (les «Parts Sociales Traçantes R»);
- cent (100) parts sociales de catégorie U (les «Parts Sociales Traçantes U»);
- cent (100) parts sociales de catégorie V (les «Parts Sociales Traçantes V»);
- cent (100) parts sociales de catégorie W (les «Parts Sociales Traçantes W»);
- cent (100) parts sociales de catégorie X (les «Parts Sociales Traçantes X»);
- cent (100) parts sociales de catégorie AA (les «Parts Sociales Traçantes AA»);
- cent (100) parts sociales de catégorie AB (les «Parts Sociales Traçantes AB»);
- cent (100) parts sociales de catégorie AC (les «Parts Sociales Traçantes AC»);
- cent (100) parts sociales de catégorie AD (les «Parts Sociales Traçantes AD»);
- cent (100) parts sociales de catégorie AE (les «Parts Sociales Traçantes AE»); et
- un million deux cent cinquante mille et dix (1.250.010) parts sociales ordinaires.»

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donné à tout gérant de la Société, agissant sous sa seule signature, pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises et pour accomplir toutes les formalités y relatives (y compris en tout état de cause, le dépôt et la publication des documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante ci-dessus, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Echternach, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec nous, le notaire, le présent acte original.

Signé: P. SIMON, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 15 septembre 2015. Relation: GAC/2015/7764. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 201515235/276.

(150171270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Au Bonheur des Dames Chez Christiane, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4601 Differdange, 30, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 65.386.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

ACA – Atelier Comptable & Administratif S.A.

Signature

Référence de publication: 201515240/12.

(150170896) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Global Investment Group, Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 59.448.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du dix janvier deux mille treize, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour insuffisance d'actif les opérations de liquidation de la société:

- GLOBAL INVESTMENT GROUP S.A., dont le siège social à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, a été dénoncé en date du 23 février 2005, inscrite au registre de commerce sous le numéro B59448.

Pour extrait conforme

Maître William ZANIER
Le Liquidateur / Avocat à la Cour
36, rue Benjamin Franklin
B.P. 2231
L-1022 LUXEMBOURG

Référence de publication: 2015155443/18.

(150171370) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Auto Red-Line Pneus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4687 Differdange, 350, rue Woier.
R.C.S. Luxembourg B 154.143.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155241/10.

(150171357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Avalanche S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 47.935.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions adoptées par l'administrateur unique de la Société en date du 10 septembre 2015 que l'étude SCRM Avocats, ayant ses bureaux au L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue a été nommée en qualité de dépositaire professionnel des actions et parts au porteur avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155243/13.

(150171197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Avico Junk S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 16-18, rue du Pont.
R.C.S. Luxembourg B 104.999.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 18 septembre 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015155244/10.

(150170888) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

West End Building Material S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 134.303.

Extrait des résolutions de l'associé unique de la Société

Il résulte de la décision prise par l'associé unique de la Société en date du 3 septembre 2015 qu'a été acceptée:

- la démission de Mme Pamela Valasuo en tant que gérant de la Société avec effet au 31 août 2015;
- la démission de Mme Miranda Lansdowne en tant que gérant de la Société avec effet au 15 septembre 2015;
- la nomination de Castle Services S.à r.l., une société à responsabilité limitée, domiciliée au 68/70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152622, en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2015;
- la nomination de Elisabeth Verwaltung S.à r.l., une société à responsabilité limitée, domiciliée au 68/70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152587, en tant que gérant de la Société avec effet au 1^{er} septembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2015.

Mandataire

Référence de publication: 2015155851/21.

(150170975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

AXD Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 157.167.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015155245/9.

(150171135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

B & S, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 25, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 144.421.

Résolutions de l'administrateur unique du 1^{er} septembre 2015

Résolutions:

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège-social du 6, rue Jean Pierre Brasseur L-1258 Luxembourg au 25 Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg à partir du 1^{er} septembre 2015.

L'adresse et le nom du commissaire ont changé: la société Lut Laget Tax Audit & Accountancy SARL 25, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg

M. Jozef VAN HOOREWEGHE

L'Administrateur unique

Référence de publication: 2015155246/15.

(150170813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Bankinter Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 37, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 29.522.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155248/10.

(150170725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Faroe Investments Andover S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 3.631.000,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 195.306.

In the year two thousand and fifteen, on the fifteenth day of September,

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Faroe Investments Intermediate Holdco S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of GBP 7,822,519.- (seven million eight hundred twenty-two thousand five hundred nineteen pounds sterling) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the RCS) under number B 195813 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Mrs Isabel Dias, with professional address at L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo,

by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg on 15 September 2015,

which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, in the capacity in which it acts, has requested the undersigned notary to act that it represents the entire share capital of Faroe Investments Andover S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of GBP 3,261,000.- (three million two hundred sixty-one thousand pounds sterling), registered with the RCS under number B 195306 and incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated 4 March 2015, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 30 April 2015 under number 1135, which articles have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 15 May 2015, published in the Mémorial on 21 July 2015 under number 1801 (the Company).

The appearing party, through its proxyholder, declared and requested the undersigned notary to state that:

A. The entire issued share capital represented by 3,261,000 (three million two hundred sixty-one thousand) shares is held by the Sole Shareholder.

B. The Sole Shareholder is represented by proxy so that all shares in issue in the Company are represented at this extraordinary decision of the Sole Shareholder so that the decisions can be validly taken on all the items of the below agenda.

C. The agenda of the meeting is as follows:

(1) Increase of the share capital of the Company by an amount of GBP 370,000.- (three hundred seventy thousand pounds sterling) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of GBP 3,261,000.- (three million two hundred sixty-one thousand pounds sterling) to an amount of GBP 3,631,000.- (three million six hundred thirty-one thousand pounds sterling) by way of the issuance of 370,000 (three hundred seventy thousand) new ordinary shares, having a nominal value of GBP 1.- (one pound sterling) each (collectively, the New Shares);

(2) Subscription to and payment in cash of the New Shares by the Sole Shareholder by way of an aggregate contribution in cash of GBP 370,000.- (three hundred seventy thousand pounds sterling);

(3) Subsequent amendment of the first paragraph of article 6 of the articles of association of the Company in order to reflect the changes proposed above; and

(4) Amendment of the share register of the Company in order to reflect the changes proposed above with power and authority to any manager of the Company and/or any employee of Lone Star Capital Investments S.à r.l. (LSCI), to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the New Shares issued by the Company and subscribed by the Sole Shareholder and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

The Sole Shareholder, represented as stated above, then, asked the undersigned notary to record its resolutions as follows

First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of GBP 370,000.- (three hundred seventy thousand pounds sterling) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of GBP 3,261,000.- (three million two hundred sixty-one thousand pounds sterling) to an amount of GBP 3,631,000.- (three million six hundred thirty-one thousand pounds sterling) by way of the issuance of 370,000 (three hundred seventy thousand) New Shares in consideration of a contribution in cash by the Sole Shareholder of an aggregate amount of GBP 370,000.- (three hundred seventy thousand pounds sterling).

Second resolution

The Sole Shareholder, duly represented as stated above, hereby accepts the subscription of the New Shares and their full payment as follows:

Subscription - Payment

The Sole Shareholder, represented as stated above, hereby declares to (i) subscribe to 370,000 (three hundred seventy thousand) New Shares, having a nominal value of GBP 1.- (one pound sterling) and (ii) fully pay up such New Shares by way of a contribution in cash of GBP 370,000.- (three hundred seventy thousand pounds sterling), which is entirely allocated to the share capital of the Company.

All the New Shares issued are therefore fully subscribed and paid up in cash by the Sole Shareholder so that the aggregate subscription amount of GBP 370,000.- (three hundred seventy thousand pounds sterling) is at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to subsequently amend the first paragraph of article 6 of the Company's articles of association in order to reflect the above resolutions, so that it reads henceforth as follows in its English version:

" **Art. 6. Subscribed capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at GBP 3,631,000.- (three million six hundred thirty-one thousand pounds sterling), represented by 3,631,000 (three million six hundred thirty-one thousand) ordinary shares having a nominal value of GBP 1.- (one pound sterling) each."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company and/or any employee of LSCI, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company (i) to the registration of the New Shares issued by the Company and subscribed by the Sole Shareholder and (ii) to the performance of any formalities in connection therewith.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately two thousand three hundred euro (EUR 2,300.-).

The amount of GBP 370,000.- (three hundred seventy thousand pounds sterling) corresponds to the amount of EUR 505,641.05 (five hundred and five thousand six hundred forty-one euro and five cents) according to the exchange rate published on XE.com on 15 September 2015.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the proxyholder of the appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party which is known by the undersigned notary by his surname, name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le quinzième jour du mois de septembre,

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Faroe Investments Intermediate Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de GBP 7.822.519,-(sept millions huit cent vingt-deux mille cinq cent dix-neuf livres sterling) et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 195813 (l'Associé Unique),

ici représentée par Mme Isabel Dias, ayant son adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, le 15 septembre 2015.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée tel qu'indiqué ci-avant, a déclaré être l'Associé Unique de Faroe Investments Andover S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de GBP 3.261.000,- (trois millions deux cent soixante et un mille livres sterling) et immatriculée auprès du RCS sous le numéro B 195306 et constituée suivant un acte du notaire soussigné en date du 4 mars 2015, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 30 avril 2015 numéro 1135, les statuts de la Société ayant été modifiés pour la dernière fois par acte du notaire soussigné en date du 15 mai 2015, publié au Mémorial du 21 juillet 2015 sous le numéro 1801 (la Société).

La partie comparante, par son mandataire, a déclaré et requis le notaire d'acter ce qui suit:

A. La totalité du capital social, représentée par 3.261.000 (trois millions deux cent soixante et un mille) parts sociales, est détenu par l'Associé Unique.

B. L'Associé Unique est représenté en vertu d'une procuration de sorte que toutes les parts sociales émises par la Société sont représentées à cette décision extraordinaire de l'Associé Unique et toutes les décisions peuvent être valablement prises sur tous les points de l'ordre du jour ci-après.

C. L'ordre du jour est le suivant:

(1) Augmentation du capital social de la Société d'un montant de GBP 370.000,- (trois cent soixante-dix mille livres sterling) afin d'augmenter le capital social de son montant actuel de GBP 3.261.000,- (trois millions deux cent soixante et un mille livres sterling) à un montant de GBP 3.631.000,- (trois millions six cent trente et un mille livres sterling) par voie de création et d'émission de 370.000 (trois cent soixante-dix mille) nouvelles parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de GBP 1,- (une livre sterling) chacune (collectivement, les Nouvelles Parts Sociales);

(2) Souscription et libération des Nouvelles Parts Sociales par l'Associé Unique par un apport en numéraire pour un montant total de souscription de GBP 370.000,- (trois cent soixante-dix mille livres sterling);

(3) Par conséquent, modification du premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société comme suit afin de refléter l'augmentation de capital proposée ci-dessus; et

(4) Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements proposés ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de Lone Star Capital Investments S.à r.l. (LSCI), afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des Nouvelles Parts Sociales et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a requis le notaire soussigné de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de GBP 370.000,- (trois cent soixante-dix mille livres sterling) afin de porter le capital social de la Société de son montant actuel de GBP 3.261.000,- (trois millions deux cent soixante et un mille livres sterling) à un montant de GBP 3.631.000,- (trois millions six cent trente et un mille livres sterling), par voie d'émission de 370.000 (trois cent soixante-dix mille) Nouvelles Parts Sociales en contrepartie d'un apport en numéraire de l'Associé Unique d'un montant total de GBP 370.000,- (trois cent soixante-dix mille livres sterling).

Deuxième résolution

L'Associé Unique, dûment représenté comme indiqué ci-avant, approuve la souscription des Nouvelles Parts Sociales et leur libération intégrale de la manière suivante:

Souscription - Libération

L'Associé Unique, susmentionné, représenté telle que décrit ci-dessus, déclare (i) souscrire 370.000 (trois cent soixante-dix mille) Nouvelles Parts Sociales, ayant une valeur nominale de GBP 1,- (une livre sterling) et (ii) libérer entièrement ces Nouvelles Parts Sociales au moyen d'un apport en numéraire total de GBP 370.000,- (trois cent soixante-dix mille livres sterling), qui est entièrement alloué au capital social de la Société.

L'ensemble des Nouvelles Parts Sociales émises sont donc intégralement souscrites et libérées en numéraire par l'Associé Unique, de sorte que la somme de GBP 370.000,- (trois cent soixante-dix mille livres sterling) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 6 des statuts de la Société de façon à y refléter les résolutions prises ci-dessus, de façon à lui donner la teneur suivante dans la version française des Statuts:

« **Art. 6. Capital Social Souscrit.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de GBP 3.631.000,-(trois millions six cent trente et un mille livres sterling), représenté par 3.631.000 (trois millions six cent trente et un mille) parts sociales ordinaires d'une valeur nominale de GBP 1,- (une livre sterling) chacune.»

Quatrième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les changements repris ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société et/ou à tout employé de LSCI, afin d'effectuer, par sa seule signature, pour le compte de la Société, (i) l'inscription des Nouvelles Parts Sociales et (ii) la réalisation de toute formalité en relation avec ce point.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à deux mille trois cents euros (EUR 2.300.-).

La somme de GBP 370.000,- (trois cent soixante-dix mille livres sterling) correspond à la somme de EUR 505.641,05 (cinq cent cinq mille six cent quarante et un euros cinq cents) conformément au taux de change publié sur XE.com en date du 15 septembre 2015.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête du mandataire de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ce même mandataire de la partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé en date des présentes, au Grand-Duché de Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 16 septembre 2015. Relation: 2LAC/2015/20706. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155391/182.

(150171478) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Bluecalor, Société Anonyme.

Siège social: L-3562 Dudelange, 21, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 168.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155249/10.

(150171426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Bluecalor, Société Anonyme.

Siège social: L-3562 Dudelange, 21, rue Schiller.

R.C.S. Luxembourg B 168.639.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155250/10.

(150171427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

BlueBay Event Driven Credit Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.000.000,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 152.394.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155251/10.

(150170978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

XI Europa Luxco II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 75.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 179.512.

Extrait des Résolutions prises par l'Associé unique en date du 15 Septembre 2015

L'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. L'associé unique accepte la démission de Monsieur Frédéric Gardeur de sa fonction de Gérant avec effet au 15 août 2015.

2. L'Associé unique décide de nommer au poste de Gérant de classe B pour une durée indéterminée et ce, avec effet au 15 août 2015:

- Monsieur Abdoulie Jallow, né le 12 février 1975 à Fajara, Gambie, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch L-1030 Luxembourg.

A l'issue de ces décisions, les gérants sont les suivants:

- Mme Tara O'Neill, Gérant A;

- Mr Timothy J. Curt, Gérant A;

- Mme Ute Bräuer, Gérant A;

- Mr Christoph Kossmann, Gérant B;

- Mr Abdoulie Jallow, Gérant B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155864/24.

(150171582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Bohemia Interactive S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 176.313.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Référence de publication: 2015155252/11.

(150171332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Brandenburg Properties 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 56, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 115.887.

Les comptes annuels de la société au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015155253/12.

(150170739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

BAE Systems Applied Intelligence (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 136.512.

EXTRAIT

La Société a été informée du changement d'adresse de Monsieur Bijon Raychawdhuri, gérant de la Société.

Il réside depuis le 1^{er} septembre 2015 au 20 Mountain Brook Drive, Vestal, New-York, 13850, Etats-Unis.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015155255/11.

(150170852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Fideres Capital I GP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.501,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 196.796.

En date du 6 août 2015, l'associé de la Société a pris les résolutions suivantes:

- de nommer Monsieur Ian BOYLAND, né le 14 février 1967 à Oldham, Royaume-Uni, ayant l'adresse professionnelle suivante: 25 rue du Schlammeestee, L-5770 Weiler la Tour, Luxembourg en tant que nouveau gérant de la Société avec effet immédiat,

Le conseil de gérance de la Société est dès lors composé comme suit:

- Monsieur Ian BOYLAND, gérant B

- Monsieur Duncan SMITH, gérant A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 2015.
Fideres Capital I GP S.à r.l.
Duncan Smith
Mandataire

Référence de publication: 2015155399/20.

(150171256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Xanor Capital S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 188.348.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Xanor Capital S.A.

Référence de publication: 2015155862/11.

(150171347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Yannick S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 30, rue des Capucins.

R.C.S. Luxembourg B 27.500.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155865/10.

(150171425) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Yavuzyigit S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1261 Luxembourg, 133, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 87.728.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015155866/10.

(150171358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

Ysis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 152.165.

Le Bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2015155867/10.

(150171019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.
